

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 36

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	13
3.2. BILAN FINANCIER	21
3.3. PERSPECTIVES	27
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	30
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	31
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	35
6. PROGRAMME 125: CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	39
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	41
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	43
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	55
7. PROGRAMME 126: REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	57
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	59
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	61
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	61
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	72
8. PROGRAMME 127: RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	73
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	75
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	77

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	77
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	89
9.	PROGRAMME 128: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	91
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	93
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	95
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	95
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	103

NOTE EXPLICATIVE

Le Projet de Performance Annuel (PPA) est consacré par la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques, en ses articles 15 et 16.

Il s'agit d'une annexe au projet de loi de finances initiale qui développe par programme, les objectifs poursuivis et les résultats attendus, mesurés au moyen d'indicateurs d'activités et de résultats.

Dans un contexte de raréfaction de ressources et de contraintes fortes en matière de dépenses, la gestion axée sur la performance apparaît plus que jamais incontournable et le Projet de Performance Annuel en est l'outil privilégié en matière budgétaire. Il s'agit d'un véritable engagement des responsables de programmes, devant la représentation nationale sur l'utilisation des ressources publiques mises à leur disposition.

Le Projet de Performance Annuel du Ministère des Travaux Publics est articulé autour des différentes actions que le département ministériel entreprend dans la perspective : (i) de doter le Cameroun des infrastructures routières viables, vecteur d'une croissance soutenue et durable et, (ii) d'assurer, dans le développement des autres infrastructures, une cohérence et une cohabitation judicieuses.

Il se décline ainsi qu'il suit :

- une présentation des priorités nationales ;
- une présentation du domaine d'intervention du Ministère des Travaux Publics ;
- les performances antérieures ainsi que le bilan à mi-parcours 2022 ;
- les projets routiers majeurs envisagés au cours de la période 2023-2025 ;
- le contenu et les indicateurs de chacun des programmes.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

L'objectif majeur des politiques publiques pour l'exercice 2022, défini par la Circulaire Présidentielle n°001 du 23 août 2022, porte sur la consolidation de la reprise économique et l'accélération de la transformation structurelle, tout en renforçant le caractère inclusif de la croissance, afin de replacer le pays sur le sentier de l'émergence en 2035.

Dans la mouvance de la transformation structurelle, les infrastructures et notamment routières s'illustrent comme l'un des principaux leviers de sa concrétisation. En effet, la réalisation des infrastructures favorise un dynamisme soutenu de la branche du BTP ; elle favorise également le développement des services de transport ainsi que le resserrement de certains coûts des facteurs qui obèrent la compétitivité des entreprises et l'attractivité de l'économie.

Le Ministère des Travaux Publics entend ainsi prioritairement renforcer en 2023 sa contribution à la mise en œuvre de la politique de développement économique, social et culturel de la Nation, sous-tendue par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui constitue la seconde phase de la Vision 2035. De manière spécifique, un accent sera mis sur :

- le parachèvement de la mise en service des Grands Projets de Première Génération restants, ainsi que la réhabilitation et la maintenance des infrastructures existantes ;
- la mise en service des projets du volet routier du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT) ;
- l'accélération de la préparation des Grands Projets de Deuxième Génération en privilégiant les financements innovants, au regard de la faiblesse actuelle de l'espace budgétaire ;
- le renforcement de la cohésion sociale et du processus de décentralisation par un accompagnement plus étroits des Magistrats Municipaux et Présidents des Conseils Régionaux dans la mise en œuvre des compétences à eux transférées ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'import-substitution, par la contribution à la mise en œuvre du plan de soutien à la production et la transformation des principaux produits d'importation, dans le cadre du programme de connectivité par la route et en accompagnement des priorités de développement agropastorales, industrielles et des services ;
- la poursuite du Plan Présidentiel de Reconstruction des régions affectées par les crises, en particulier celles du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ;
- l'amélioration de la gouvernance administrative et financière dans la gestion des projets afin de mieux assumer son rôle d'Ingénieur de l'Etat pour garantir la qualité et la cohérence dans la réalisation des infrastructures dans le pays.

Sur la période 2020-2030, l'objectif à terme est de faire passer la densité du réseau bitumé pour **1 000** habitants de **0,32** en **2020** à **0,48** en **2030**, à travers la construction de **6000** km de routes bitumées, la réhabilitation de **3000** km de routes bitumées et l'entretien permanent de l'ensemble du réseau routier. Bien plus, l'implémentation de la stratégie de l'entretien durable des routes en terre donnera à garantir la circulabilité en toute saison.

Les axes prioritaires d'interventions ci-dessus énumérés visent notamment :

- la mise en exploitation des premières phases des autoroutes déjà livrées, à travers l'amélioration de la fonctionnalité de l'autoroute Yaoundé-Douala et la mise en route

Projet d'Aménagement des Routes de Désenclavement de la Zone Industrielle et Portuaire de Kribi. On assistera également à la finalisation de la structuration des travaux des phases suivantes ;

l'aménagement des chaînons nationaux des corridors sous-régionaux, permettant de favoriser l'intégration régionale, la libre circulation des biens et personnes, les échanges commerciaux intra-zone et l'optimisation des opportunités offertes par les nouveaux marchés dans la CEMAC, la CEEAC et la ZLECAF ;

la densification du réseau des routes nationales, régionales et communales dans le cadre du programme infrastructurel de connectivité par la route ;

l'aménagement des voies d'accès aux bassins de productions industrielle, agropastorale et des sites touristiques pour faciliter les échanges et l'approvisionnement des marchés aux meilleures conditions possibles, avec ses vertus pour l'emploi ;

les contournements des grandes villes, notamment Yaoundé, Douala, Edéa, Bafoussam, Garoua et Maroua ;

l'entretien et la maintenance du réseau routier existant avec le retour aux technologies innovantes.

L'atteinte de ces objectifs représente pour le Ministère des Travaux Publics un défi primordial. C'est la raison pour laquelle il s'est engagé à assurer la construction des infrastructures de qualité, viables, robustes, durables et à des coûts maîtrisés. L'ensemble des interventions sont structurées autour d'un Programme Infrastructurel de Connectivité par la Route, qui s'accompagne également des aménagements connexes afin de mieux adresser les besoins immédiats des populations lors des constructions routières. L'ancrage de la route dans son environnement économique donne à améliorer les conditions de vie dans sa zone d'intervention.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément aux dispositions du décret n°2018/461 du 07 août 2018 qui l'organise, le Ministère des Travaux Publics est responsable de la construction des infrastructures, des bâtiments et édifices publics, ainsi que de la construction et de la maintenance du réseau routier.

A ce titre, il est chargé :

de l'élaboration de la politique de construction, de maintenance et d'entretien des infrastructures, des bâtiments publics et des routes ;

d'effectuer toutes études nécessaires à l'adaptation aux écosystèmes locaux de ces infrastructures en liaison avec le Ministère chargé de la Recherche Scientifique, les Institutions de recherche ou d'enseignement et de tout autre organisme compétent ;

d'assurer la promotion des infrastructures, des bâtiments publics et des routes en liaison avec le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

du contrôle de l'exécution des travaux de construction des infrastructures et des bâtiments publics conformément aux normes établies ;

d'apporter son concours à la construction et à l'entretien des routes, y compris les voiries urbaines, en liaison avec les Départements Ministériels et organismes compétents ;

du suivi des activités des organisations professionnelles des Ingénieurs du Génie Civil et des Ingénieurs des Travaux Publics ;

de la formation des personnels des Travaux Publics, en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Dans le sous-secteur routier, les missions du Ministère des Travaux Publics consistent à résorber en quantité et qualité l'énorme déficit infrastructurel. Il s'agit chaque année de bitumer **600** km de routes, réhabiliter **300** km de routes revêtues et, assurer la bonne circulabilité de l'ensemble du réseau routier en toute saison.

Concernant les sous-secteurs des constructions civiles et des autres infrastructures dans lesquels le Ministère des Travaux Publics est Ingénieur de l'Etat suivant le décret n°2014/3863 du 21 novembre 2014, l'objectif est d'assurer le développement des infrastructures de qualité, à moindre coût et adaptées à la demande économique et sociale. Il s'agit :

- de promouvoir le respect des règles de l'art dans le secteur, notamment par le renforcement du rôle et de la capacité de la Maîtrise d'œuvre ;
- d'améliorer l'organisation du secteur à travers le renforcement de la capacité de la maîtrise d'ouvrage dans la gestion des opérations et la mise en place d'un système de régulation opérant ;
- de promouvoir l'utilisation des matériaux locaux dans la construction des bâtiments publics ;
- d'augmenter la capacité de production des matériaux à travers la diversification, la promotion de la concurrence, la mise en conformité des techniques et la réduction des prix ;
- d'assurer l'accompagnement et l'assistance technique des maîtres d'ouvrages dans la construction et la maintenance des infrastructures ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, énergétiques, environnementales ;
- de procéder en collaboration avec les maîtres d'ouvrages concernés à la réalisation des études techniques des infrastructures énergétiques, ferroviaires, aéroportuaires et fluviales.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

La Vision de développement de **Monsieur le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA**, plébiscité par le peuple Camerounais, est de faire du Cameroun à l'horizon 2035, un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité.

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE (2010-2019), segmentation décennale de ladite Vision, le Gouvernement a projeté l'aménagement des infrastructures prioritaires, porteuses de croissance. Dans le sous-secteur routier, plusieurs projets qui ont effectivement été réalisés ont contribué fortement à renforcer la résilience du pays face aux multiples chocs internes et externes.

Cependant, le programme de développement des infrastructures routières n'a atteint qu'une partie des objectifs. En effet, en fin 2019, le réseau routier bitumé s'est situé à **7 174** km contre **8 500** km d'objectifs, correspondant à la construction de **2 274** km de nouvelles routes bitumées ; soit un gap de **1 326** km par rapport à la cible. De même, **98,5** km d'autoroutes ont été construits contre **480** km prévus. Au niveau des réhabilitations, **1 086** km de routes bitumées ont été réhabilités sur **2 000** km prévues ; le réseau en bon niveau de service s'est situé à **16%** contre une cible de **55%**. Les retards enregistrés sur la période 2010-2019 dans la réalisation des infrastructures routières demeurent sur le triennat 2020-2022, mais le rythme de modernisation des infrastructures routières s'est significativement amélioré. En effet, au 31 décembre 2022, **1 295,86** km de nouvelles routes auront été bitumées contre **1800** km

d'objectifs ; soit une sous réalisation cumulée de **504,14** km. S'agissant des réhabilitations, la performance cumulée en fin 2022 nous projette à **420,88** km de routes bitumées réhabilitées contre un objectif de **900** km ; ce qui correspond à une performance de **46,8%**. Néanmoins, le rythme actuel de modernisation des infrastructures routières est beaucoup plus soutenu que durant le DSCE.

Bien que les objectifs de développement du secteur des infrastructures routières aient été partiellement réalisés, il importe de relever que plusieurs projets en cours d'exécution ont connu des avancées notables. L'ouverture provisoire à la circulation des sections achevées et non comptabilisées, a contribué significativement à améliorer la circulabilité sur une bonne partie du réseau routier national.

En somme, les interventions en cours portent sur **2 899,08** km de routes en construction ; **1 250,04** km de routes bitumées en réhabilitation ; **1 062** km de routes bitumées et **4 049,05** km de routes en terre en cours d'entretien ; **3 535,58** ml d'ouvrages d'art en construction ; **840** ml d'ouvrages d'art en réhabilitation et ; **2 738,32** km de routes bitumées faisant l'objet de cantonnement par les Magistrats Municipaux.

Par ailleurs, plusieurs ouvrages d'art de grande portée ont été construits à l'instar : (i) du Second Pont sur le Wouri à Douala ainsi que l'ancien Pont Réhabilité, (ii) du Pont sur la Cross River entre Bamenda et Enugu, (iii) du Pont sur le Nyong à Nachtigal et, (iv) du Pont sur le Mayo Galké.

Actions Institutionnelles et Structurelles mises en œuvre

Au courant de l'année 2022, plusieurs actions significatives ont été mises en œuvre aux plans institutionnel et structurel, dans le but d'améliorer la gouvernance et la performance dans le secteur. Il s'agit notamment de :

la promulgation de la loi n°2022/027 du 27 avril 2022 portant protection du patrimoine routier national : les axes majeurs de la réforme portant notamment sur **(1)** la mise en concession des infrastructures routières, **(2)** l'institutionnalisation du CONAROUTE entend qu'organisme chargé du suivi et du financement de la protection des infrastructures routières et, **(3)** la mise en place d'un Fonds Routier de 2^e génération. Les textes d'application suivront en 2023, lesquels porteront notamment sur les modalités de fonctionnement des stations de pesage et des barrières de pluies.

la finalisation du cadre réglementaire relatif de la mise en place du Fonds Routier de 2^e génération : le projet de décret portant réorganisation du Fonds Routier déjà finalisé, met en évidence les principales réformes suivantes : **(i)** la collecte et la mobilisation des ressources par le Fonds Routier, **(ii)** la prise en compte des régions dans la ventilation des ressources, et **(iii)** la définition de la quote-part des ressources à allouer au Fonds Routier.

l'élaboration d'une stratégie d'interventions pour la réduction des disparités infrastructurelles existantes entre les régions, en conformité avec les directives formulées par le CHEF DE L'ETAT à la Nation dans son message du 31 décembre 2021 ; laquelle est axée sur la densification du rythme des interventions dans les régions les plus faiblement dotées en infrastructures et le maintien du rythme des investissements dans les autres régions, à l'effet de maintenir le cap de l'Emergence du Cameroun en 2035.

l'implémentation de la technique de retraitement ou recyclage en place des anciennes chaussées à l'émulsion de bitume, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable à travers la réutilisation des matériaux de chaussées en place

pour en faire une nouvelle couche d'assise, au contraire du procédé classique d'entretien/réhabilitation dont la tendance est essentiellement de privilégier l'apport de matériaux nouveaux.

la poursuite des activités de la plateforme de coordination des interventions visant le désenclavement des bassins de production agro-pastoraux : afin d'optimiser et de fluidifier les actions de tous les acteurs intervenant dans le désenclavement des bassins de production agro-pastoraux. Entre autres livrables à l'actif des activités de ladite plateforme, on relève : **(1)** le guide méthodologique de priorisation des interventions dans les bassins de production, **(2)** la fiche d'expression des besoins au plan d'action de mutualisation des ressources du MINTP et MINADER, et **(3)** des modules de formation des CTD à la maîtrise d'ouvrage.

la poursuite de la nomenclature des routes communales, avec l'établissement de la nomenclature dans **171** nouvelles communes, en plus des **128** déjà répertoriées, soit un total de **299** communes disposant d'une nomenclature de leur réseau routier.

la poursuite de l'opérationnalisation du processus de la décentralisation, à travers un renforcement de capacités des Conseils Régionaux à la Maîtrise d'Ouvrage.

la poursuite de l'élaboration d'un référentiel des prix unitaires des travaux routiers ; dans l'optique de la maîtrise et l'optimisation des coûts de production des infrastructures et équipements publics au Cameroun. La première phase est consacrée à l'élaboration d'un référentiel des prix unitaires des travaux routiers neufs. Les phases suivantes permettront de s'étendre sur les autres types d'interventions (entretien routier, ouvrages d'art et ouvrages spéciaux). Les plages des différents prix unitaires sont obtenues par les fuseaux issus des coefficients de vente habituellement pratiqués par les entreprises.

la poursuite de la stratégie d'entretien durable des routes en terre aux produits innovants, comme solutions alternatives au procédé classique d'entretien qui ne garantit pas une durée de vie suffisante pour la structure en grave latéritique. Le guide y afférent a été vulgarisé en 2021.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Au 30 septembre 2022, le MINTP affiche **une performance physique satisfaisante**. En effet, plus **80%** des objectifs formulés en début d'exercice ont été effectivement atteints. Cette performance est en nette amélioration par rapport aux deux **(02)** trimestres précédents (**76,2%** et **71,0%** d'objectifs atteints respectivement). A la même période de l'exercice 2021, le niveau de d'atteinte des objectifs se situait à **65,6%**. Il en résulte en 2022, une amélioration de la performance de **15,0** points.

Actions	Nombre de projets	Projets Evalués				
		Nombre de projets ayant totalement atteint les objectifs fixés	Nombre de projets ayant partiellement atteint les objectifs fixés	Nombre de projets n'ayant pas atteint les objectifs fixés	Niveau d'atteinte des objectifs au sens strict	Niveau d'atteinte des objectifs au sens large

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Programme 1 2 5 : Construction des Routes et Autres Infrastructures	66	23	14	18	41,8%	67,3%
Programme 1 2 6 : Réhabilitation, Maintenance et Entretien des Routes et Autres Infrastructures	60	41	15	2	70,7%	96,6%
Programme 1 2 7 : Réalisation des études techniques	62	10	13	11	29,4%	67,6%
Programme 1 2 8 : Gouvernance et Appui Institutionnel	18	20	5	3	78,6%	89,3%
Chapitre 36 : Ministère des Travaux Publics	206	94	47	34	54,9%	80,6%

Telle qu'illustrée dans le tableau ci-dessus, la performance observée au niveau global est similaire au niveau des programmes, à l'exception de celle du programme **127** relatif à la réalisation des études techniques, qui est nettement en dessous de la moyenne globale, probablement du fait de la ponction de la quasi-totalité des ressources dudit programme par le Collectif Budgétaire.

En termes de livraison des projets, le bilan technique révèle la réception de : (i) **395,73** km de nouvelles routes bitumées dont **45** km dans le cadre du PLANUT, (ii) **41,8** km de routes réhabilitées, (iii) **620** ml d'ouvrages d'art construits, (iv) **532,40** ml d'ouvrages d'art réhabilités, (v) **07** bacs de franchissement réhabilités, (vi) **1031,75** km de routes bitumées et **529,68** km de routes en terre entretenues et, (vii) **1838** km d'études routières ainsi que **165** ml d'études d'ouvrages d'art achevées. La situation détaillée des projets réceptionnés se présente ainsi qu'il suit :

Travaux de constructions routières réceptionnés : 395,73 km de routes

Olama-Bingambo (N22) : **(106,15 km ; 96,28 milliards)** ;
 Grand Zambi-Kribi (N22) : **(53 km ; 35,05 milliards)** ;
 Mandjou-Akokan, dans le cadre du PLANUT : **(45 km ; 30,83 milliards)** ;
 Lena-Tibati-Ngatt (N15) : **(167,3 km, 108,33 milliards)** ;
26,28 km de routes en enduit superficiel portant principalement sur :
 voies d'accès à l'Université de Dschang et aux infrastructures sportives **(2,74 km ; 0,64 milliard)** ;
 Ngueme (résidence terre promise)-Carrefour QUEBEC-Jusqu'au cours d'eau, au quartier Odza, entrée station neptune ; Total Odza borne 10 (entrée pizzeria)-Total Odza borne 10 (entrée canal+) et amorces **(1,04 km ; 0,92 milliard)** ;
 Obak-Mvoua-Nkoldobo-Koudadeng-Intersection route bitumée Messassi-Nkometou2 (**22,5 km ; 1,77 milliard**).

Travaux de réhabilitation des routes achevés : **41,8 km** de routes correspondant à la section Bazou-Tongo-Milombé **(41,8 km ; 1,36 milliard)**.

Travaux de construction d'ouvrages d'art réceptionnés : **620 ml** d'ouvrages d'art correspondant au remplacement des buses par des dalots sur le tronçon Pont de Ndoupé-Douala de la route nationale n°3 **(620 ml ; 1,269 milliard)**. A cela s'ajoute l'inauguration du Pont sur la Cross River reliant le Cameroun et le Nigéria ; ainsi que celle de l'Echangeur en Trompette d'Obala, aménagé dans le cadre de la réhabilitation de la route nationale n°4 (Yaoundé-Bafoussam-Babadjou), et constituant la jonction à la route nationale n°1 (Yaoundé-Batchenga-Bouam).

Travaux de réhabilitation d'ouvrages de franchissement et de traversée réceptionnés : **03** bacs réhabilités, à savoir : le Bac de Goyoum **(0,35 milliard)**, le Bac de Guerima **(0,28 milliard)** et le Bac de Lila **(0,16 milliard)**.

Travaux d'entretien des routes réceptionnés : **1031,75km** de routes bitumées et **529,68 km** de routes en terre :

Entretien des routes bitumées :

Nsimalen-Mbalmayo-Ebolowa **(87,8 km ; 25,05 milliards)** ;
 Bekoko-Nkongsamba-Pont du Nkam **(180 km ; 3,06 milliards)** ;
 Tonga-Bazou-Bamena **(22,39 km ; 0,2 milliard)** ;
 Touboro-Frontière Tchad **(91,62 km ; 0,44 milliard)** ;
 Bangou-Ndiknip-Bangou Ville-Bandjoun **(24,8 km ; 0,3 milliard)** ;
 Magada-Laf-Maroua **(60 km ; 0,38 milliard)** ;
 Maroua-Mindif-Lara **(54 km ; 1,42 milliard)** ;
 Zamay-Mayo Kewé-Guider **(144 km ; 0,45 milliard)** ;
 Bekoko-Limbé-Idenau **(93 km ; 1,8 milliard)** ;
 Bafoussam-Foumbot-Foumban **(85,05 km ; 2,67 milliard)** ;
 Ayos-Abong-Mbang-Bonis **(189,09 km ; 2,34 milliards)**.

Entretien des routes en terre :

Sa'a-Ebebda **(30 km ; 0,14 milliard)** ;
 Ngaoundéré-Belel **(95 km ; 0,23 milliard)** ;
 Ngong-Touroua **(66,5 km ; 0,24 milliard)** ;
 Bourrha-Mokolo-Kouyape-Kourgui et Tchevi-Frontière Nigéria **(168,18 km ; 0,66 milliard)**,
 Nkenlikok-Bondjock-Nkong Nkeni-Makak II avec Bretelle Mawel-Carrefoure Mback ;
 Makak-Ngwate-Mboglom ; Bondjock (Carr du Lycée)-Minka (Carrefour) ; Minka-Fleuve Nyong ;
 Fleuve Nyong-Boumkock-Mbemnjock-Carrefour Osso Bikobo **(73 km ; 0,19 milliard)** ;
 Kakar-Ntaba-Aonso-Limite OU/NW et Magba-Manda-Wade-Limite NW/OU **(97 km ; 1,24 milliard)**.

milliard).

Etudes techniques routières et d'ouvrages d'art réceptionnées : 1838 km d'études routières et 165 ml d'études d'ouvrages d'art :

Etudes préliminaire en vue de la construction de l'autoroute Yaoundé-Ndjamena (1 800 km ; 0,86 milliard) ;

Etude technique en vue de la construction de la route Garoua-Gashiga-Demsa (38 km ; 0,4 milliard) ;

Etudes en vue de la construction du pont et ses accès sur le fleuve Nyong à Ekombitié au Pk 24+00 sur la route Mfou-Nkilzik-Ekombitié-Nkolnguét Région du Centre, longueur 165 ml (R0143) (165 ml ; 0,4 milliard) ;

Au terme de l'exercice 2022, il est escompté la réception additionnelle de **368,82 km** de nouvelles routes bitumées, **197,74 km** de routes bitumées réhabilitées, **700 ml** d'ouvrages d'art construits, **376,05 km** de routes bitumées entretenues et **97 km** de routes en terre entretenues ; soit un cumul respectif de **764,55 km** de nouvelles routes bitumées, **239,54 km** de routes bitumées réhabilitées, **1320 ml** d'ouvrages d'art construits, **842,66 km** de routes bitumées entretenues et **529,68 km** de routes en terre entretenues. Les projets additionnels à réceptionner sont :

Réception additionnelle des travaux de construction : 368,82 km de routes et 700 ml d'ouvrages d'art, soit :

Voies de rétablissement et de raccordement à la phase 1 de l'Autoroute Douala-Yaoundé (24,68 km ; 41,60 milliards, 85% et 60% respectivement) ;

Mengong-Sagmelima (74 km ; 66,26 milliards ; 97%) ;

Bassin agricole de l'Ouest Lot 2, section Foubot-Bamendjing-Galim (47 km, 94%) ;

Bitumage de la voie d'accès à la Cimenterie de Nomayos : (5,85 km ; 6,2 milliards ; 85 %) ;

Nding-Mbgaba (40,5 km ; 31,6 milliards ; 97,5%) ;

Melong-Bangem (R0702) : (16,9 km ; coût : 1,7 milliard ; 90%) ;

Ndjom-Yekombo-Carrefour Biboule Man (8,7 km), Boucle de Bidjong-Bidjong (41,8 km), Carrefour Zoumeyos-Barrage de Mekin (13,8 km) (64,3 km ; 13,52 milliards) ;

Akokan-Batouri (45 km ; 24,8 milliards ; 86%) et Bonepoupa-Yabassi (51,3 km ; 38,41 milliards ; 66,69%), dans le cadre du PLANUT ;

Réception additionnelle des travaux de réhabilitation : 197,74 km de routes, soit :

Nsimalen-Mbalmayo-Ebolowa (N2) (87,5 km ; 24 milliards ; 98,8%) ;

Tonga-Bafoussam-Babadjou (N4) (110,24 km ; 48,06 milliards ; 95%), qui consacrera l'achèvement de la réhabilitation complète de Nationale N°4, Yaoundé-Bafoussam.

Réception additionnelle des travaux de réhabilitation d'ouvrages de franchissement et de traversée : 700 ml d'ouvrages d'art et 04 bacs, soit :

Digue de Kom et ses accès : (700 ml ; 1,6 milliard ; 78,87%) ;

Bac de Bendissola (0,15 milliard) ;

Bac de Bifogo (0,1 milliard) ;

Bac d'Ekone (0,24 milliard) ;

Bac de Mengue-Bibey (0,09 milliard).

Réception additionnelle des travaux d'entretien des routes : 376,05 km de routes bitumées et 97 km de routes en terre, soit :

Entretien des routes bitumées :

Maroua-Mindif-Lara (54 km ; 1,42 milliard) ;

Zamay-Mayo Kewé-Guider (144 km ; 0,45 milliard) ;

Bekoko-Limbe-Idenau (93 km ; 1,8 milliard) ;
Bafoussam-Foumbot-Foumban (85,05 km ; 2,67 milliards).

Entretien des routes en terre :

Kakar-Ntaba, Ntaba-Abonso-Limite OU/NW km et Magba-Manda-Wade-Limite NW/OU (97 km ; 1,24 milliard).

La bonne performance en terme de réception des projets en 2022, permettra non seulement d'améliorer substantiellement la contribution du secteur du BTP à la croissance, mais également de porter le cumul du linéaire de nouvelles bitumées routes mises en service entre 2010 et 2022 à **3290,66 km**, contre **4700 km** attendus.

En plus des projets réceptionnés et ceux en voie de l'être, les performances ci-après sont enregistrées pour les projets se poursuivant au-delà de l'exercice 2022 :

Au niveau des constructions : **397,76 km** de nouvelles routes et **3212,4 ml** d'ouvrages d'art sont concernés, à savoir :

Mbama-Messamena, y compris les voiries Abong-Mbang et Messamena (**43 km ; 26,696 milliards ; 80,4%**) ;

Baleveng-Bagang-Batcham-Mbouda, Mbouda-Bamesso-Galim-Balessing-Batcham et Mbouda-Ngouya-Bati, lot 1 de la route dite de désenclavement du bassin agricole de l'ouest (**118,56 km ; lot 1.1 : 52,94 milliards, lot 1.2 : 5,77 milliards, lot 1.3 : 19,17 milliards ; lot 1.1 : 1.63%, lot 1.2 : 3.28%, lot 1.3 : 40,14%**) ;

Ntui-Mankim, lot 2 de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Sengbe-Tibati (N15) (**96,70 km ; 110,106 milliards ; 7%**) ;

Nfaitock-Mamfe, lot 2 de la route Kumba-Mamfé (**119,5 km ; 38,91 milliards ; 89 % ; 83 km** déjà réalisé et travaux suspendus pour insécurité) ;

Deuxième voie d'accès à Bamenda Town (**20 km ; 19,167 milliards ; 38%** ; chantier en arrêt depuis 2018 pour cause d'insécurité) ;

Pont sur le Mayo Pintchoumba (**62,4 ml ; 2,394 milliards ; 40,52%**) ;

Pont sur le Logone (**620 ml ; 46,88 milliards ; 30,42%**) ;

Pont et ses accès sur le fleuve Nchiayang (**130 ml ; 6,942 milliards ; 16,75%**) ;

S'agissant spécifiquement du PLANUT, les performances ci-après ont été enregistrées :

Maroua-Bogo (**39 km, 26,49 milliards, 100%**) dont **34,88 km** déjà réceptionnés ;

Bonépoupa-Yabassi (**50 km ; 39,2 milliards ; 86%**) ;

Akokan-Batouri (**45 km ; 24,7 milliards ; 85,03%**) ;

Douala-Bonépoupa (**45 km ; 26,40 milliards ; 51,2%**) ;

Esse-Soa (**49 km ; 29,8 milliards ; 54,77%**) ;

Awae-Esse (**33 km ; 15,30 milliards ; 36,270%**) ;

Foumban-Koupa Matapit (**54 km ; 46,60 milliards ; 28,38%**) ;

Ngaoundéré-Paro (**70 km ; 34,1 milliards ; 23,98%**) ;

Enfin, on note également le démarrage des travaux de **13** projets de construction sur **894,61 km** de routes, à savoir :

Voie Expresse Lolabé-Campo (**39 km ; 56,7 milliards**) ;

Ring Road en **04** lots (**280 km ; 167,3 milliards**) ;

Construction de la route Ebolowa-Akom II-Kribi (**179,28 km, 122,39 milliards**) ;

Construction de la route Olounou-Oveng-Frontière Gabon, Section Olounou-Oveng (**70 km, 67,63 milliards**) ;

Section Bingambo-Grand Zambi de la route Olama-Kribi (**45 km ; 46,8 milliards**) ;

Bitumage de la route Banyo-Mayo Darle-Nyamboya, Section Pont de la Mapé-Carrefour Mwoumban (**24 km, 4,99 milliards**) ;

Bitumage de la route Edea-Dizangue-Mouanko, Section Edea-Dizangue Centre (**14 km,**

4,50 milliards) ;

Bitumage de la route Akonolinga-Endom-Obout, Section Akonolinga-Carrefour Yil (**23,5** km ; **4,95** milliards) ;

Bitumage de la route Mbgaba-Mbet-Bouam, Section Bouam-Diang-Andom (**22,23** km ; **4,75** milliards) ;

Bitumage de la route Ekong-Bengbis, Section Carrefour Ekong-Carrefour Biyebe (**18,3** km ; **4,93** milliards) ;

Bitumage de la route Ngultang-Mengueme Si-Lembe-Yezoum, Sections Ngultang-Carrefour Mengueme Si et Carrefour Mengueme Si-Carrefour Nkahkombo (**48,3** km ; **9,37** milliards) ;

Guidjiba-Taparé (**57** km ; **44,3** milliards) et Babungo-Oku-Nkor Noni en **03** lots (**74** km ; **113,12** milliards) dans le cadre du PLANUT.

En ce qui concerne la réhabilitation, la maintenance et l'entretien : 497,12 km de routes réhabilitées, **1434,94** km de routes entretenues ; **17** bacs de franchissement et **870** ml d'ouvrages d'art sont concernés, à savoir :

Travaux de réhabilitation

Babadjou-Bamenda

Lot 1 : Babadjou-Matazem (**17** km ; **19,92** milliards ; **14,70%**) ;

Lot 2 : Matazem-Welcome to Bamenda (**18,05** km ; **15,74** milliards ; **0,0%**) ;

Lot 3 : Voie de contournement de la falaise de Bamenda (**4,93** km ; **9,41** milliards ; **0,0%**) ;

Mora-Dabanga-Kousseri (**205** km ; **106,45** milliards ; **67,25%**) ;

Mbalmayo-Sangmélina :

Lot1 : du Pk0+00 au PK39+500 (**39,50** km ; **7,75** milliards ; **0,0%**) ;

Lot2 : du Pk39+500 au PK82+00(**42,50** km ; **7,49** milliards ; **0,0%**) ;

Lot3 : du Pk82+00 au PK115+00 (**33** km ; **5,01** milliards ; **0,0%**) ;

Maroua-Laph (**3** milliards) ;

Dargala-Tokombéré (15,4 km ; **4,6** milliards ; **0,0%**) ;

Bazou- Tongo-Milombé (**41,8** km ; **1,37** milliard ; **53%**) ;

Complexe Scolaire Gloire Olympique - fin Odza petit marché, tronçon carrefour cité Mbia - Nkoulou et bretelle deuxième entrée Général (**30%**) ;

carrefour Mvog Nnomo-Carr Sergy- Carr Mvog Nnomo, et tronçon : Mendong 1-Mvian-Carrefour Mvog Nomo-Carrefour Besla (**1** km ; **0,65** milliard ; Phase 2, **25%**) ;

Messamena – Somalomo (**57** km ; **0,53** milliard ; **67%**) ;

voies d'accès à l'Université de Dschang (**2,04** km) et aux infrastructures sportives (**0,695** km) (**2,74** km ; **0,65** milliard ; **53%**) ;

Carrefour Folapnet-Chefferie Baloum et bretelles Chefferie Baloum-Touset Bani (**19,2** km ; **0,4** milliard ; Phase 2 **0,0%**).

Travaux d'entretien

Ngaoundéré-Garoua,

lot 1 : Zones Aéroport et université de Dang (**12** km ; **2,65** milliards ; **75%**) ;

lot 2 : (Finalisation du lot I d'ESICO) .tronçon Rond-point central SONEL-NDANG Intersection vers TOUBORO (**12,00** km ; **2,38** milliards ; **84,42%**) ;

lot 3 : Axe Rond-Point de la gare voyageur - Carrefour Total Aéroport (**4** km ; **0,89** milliard ; **44,69%**) ;

Edéa -Kribi (**106** km ; **1,86** milliard ; **47,01%**) ;

Yaoundé-Pont de Ndoupé – Pont sur la Dibamba (**214** km ; **7,01** milliards ; **52,23%**) ;

Banyo-Sambolabo-Djem-Galim-Tignère-Gassanguel (**145,6** km ; **1,3** milliard ; **80,46%**) ;

Carrefour Gakle (inter N1)-Katoual (inter R0903)-Gazawa-Zamalaoa-Zamay-Mokolo (inter R0901) (**67** km ; **1,02** milliard ; **26,28%**) ;

Songbengue-Ngambe ; Ngambe-Bipok ; Ngambe-Massok ; Massok-Kopomgo (**157 km ; 0,61 milliard ; 61%**) ;

Bandja - Batcham-Penka Michel ; Balembo-Fokoué ; Fokoué-Fomopéa (**82 km ; 0,25 milliard ; 72%**) ;

Yaoundé-Awae-Mekong-Ayos (**140,09 km ; 1,87 milliard ; 93,16%**) ;

Dschang (Rond-point gendarmerie) -Fongo Tongo (Limite Sud-Ouest) (**22,10 km ; 0,93 milliard ; 61,27%**) ;

Bessong Abang (IntN6)-Ossing-Nguti (IntN8) ; Ossing (IntR0707)-Kembong - Ayukaba (IntN6) ; Eyumodjock-Otou-Ekang (Frontière Nigéria) (**104,2 km ; 0,62 milliard ; 13,80 %**) ;

Acha-Njikwa-Andek-Andek-Wikikum Mbengwi-Tudig jctn-AndekTudig jctn-Oshum jctn (**104,84 km ; 0,63 milliard ; 20%**) ;

Carrefour Bangou-Bangou ville (**0,26 milliard ; 81,67%**) ;

Zamay-Mayo Kewé-Guider phase 2 (**144 km ; 0,79 milliard ; 80%**) ;

Maroua-Mindif-Lara (**54 km ; 1,42 milliard ; 84%**) ;

Zamay-camp des réfugiés de Minawao (**9,7 km ; 0,55 milliard ; 21,94%**) ;

Guider-Dourbeye-Sorawel-Guider-Bidzar, lot n°1 (**88,5 km ; 4,36 milliards ; 52%**) ;

Kaele-Boboyo-Midjivin-Moutourwa ; Kaele-Damai et Moutourwa (**50 km ; 0,15 milliard ; 83%**) ;

EP Bouzar (Inter RD7)-EP Foulaye-Digue de LOKRO (Inter RD 5) (**9 km ; 0,15 milliard ; 58,25%**) ;

Lycée d'Angogo-Ekoumdoum-Ebeda et Carrefour Nkol Man-Carrefour Massock I-Carrefour Meyeng-Tikong (Inter RN3) (**17,7 km ; 0,2 milliard ; 39%**) ;

Carrefour Dibong-Pont sur la rivière Wanda et Carrefour Bang Sombi-Carrefour Somapan-Limite Littoral (**0,23 milliard ; 15%**) ;

Mom I-Bagba-Hondol, Mbahgue-Mambando-Mom II-Mom I, Matomb Centre-Chefferie Lisse (**39 km ; 0,16 milliard ; 50%**) ;

Ndelle-Akolo-Messa-Nkolesseng (**26,6 km ; 0,16 milliard ; 86%**) ;

P1-Dzeng-Komassi-Byebe (**37,8 km**) & P2-Bretelle Komassi-Bembe-Akak (**18,9 km**) dans la Commune de Dzeng ; P3-Mfida-Minlaba-Osssoessam (**22 km**) & P4 Bretelle Minlaba-Mekamba (**8,5 km**) dans la Commune Mengueme ; P5-Ekoudendi-Akongo-Ekoudbessanda (**59 km ; 0,42 milliard ; 22%**) ;

Nlongbon I-Elig Ambassa (**7,2 km ; 0,40 milliard ; 44%**) ;

Olang-lae-Marché Menguikom (**11 km**) et Mbo Ayop-Otoun (**7 km**) avec construction d'un pont semi-définitif de **10 ml (18 km ; 0,12 milliard ; 61,39%)** ;

Aya'Amang-Nkolabuing (**14 km**) avec construction d'un pont semi définitif de **12 ml** et Ouverture de voie (**14 km ; 0,12 milliard ; 35%**) ;

Nsengou-Ngoulegomman-Frontiere Guinée Equatoriale (**0,1 milliard ; 30%**).

S'agissant de la maturation des projets : 28 études techniques sont concernées en vue de :

- la construction de l'autoroute Yaoundé-Ndjamena (**1 800 km ; 0,86 milliard ; 100% rapport études préliminaires disponibles**) ;
- la construction de la deuxième phase de l'autoroute Yaoundé-Douala (du pk 60 à Douala pk 196) et Kribi-Edéa (**136 km ; 0,8 milliard ; 90%**) ;
- la construction de la liaison autoroutière entre l'autoroute Yaoundé-Douala et la Ville de Bafoussam (**270 km ; 1,1 milliard ; 80% rapport APS partiel provisoire disponible**) ;
- la construction de la voie expresse Lolabé-Campo (**39 km ; 0,19 milliard ; 85% rapport APD disponible et examen en cours de finalisation**) ;
- la construction en 2x2 voies de la route : Edéa-Dizangue-Mouanko-Yoyo (**110 km ; 0,2 milliard ; 90% rapport APD disponible**) ;
- la construction de la route Ngoura 2 (carrefour Nkwéllé) – Yokadouma (**170 km ; 0,75**

milliard ; **80 % APS disponible, APD attendu en octobre 2022**) ;

la construction de la route Belabo-Deng Deng-Lom Pangar (72 km ; **0,4 milliard ; 75 % APS disponible**) ;

la construction de la route Garoua-Gashiga-Demsa (38 km ; **0,4 milliard ; 100% APS, APD et DCE disponible**) ;

la route Yabassi-Nkondjock-Bafang (**140 km ; 0,27 milliard ; 75% APS disponible**) ;

la construction de la route Melong-Bangem-Tombel-Nguti (**193 km ; 0,9 milliard ; 100% APS disponible**) ;

la construction des routes Bandja-Foutouni-Balessing et Balikumbat-Bamenyam-Galim (inter P15) et inter D72 R Bagam-inter P15 (**87 km ; 0,5 milliard ; 50% Etudes préliminaires disponibles, APS attendu en octobre 2022**) ;

la construction de la route kambé-Ako-Abuenshié (frontière du Nigéria) (**0,3 milliard ; 25%**) ; **prestations suspendues pour cause d'insécurité**

la construction de la route Santa-Matazem-Tiben (**65 km ; 0,4 milliard ; insécurité dans la zone du projet**) ; **prestations suspendues pour cause d'insécurité**

la maturation des projets de la tranche conditionnelle du PLANUT (**462 km ; 2,3 milliard ; 85%**) ; **APD disponible**

l'amélioration de la sécurité (Redressement des virages) sur la route Ayos-Bonis et Renforcement des tronçon Yaoundé-Ayos. (N10) (**315 km ; 0,4 milliard ; 75%**) ; **Etudes préliminaires APS et APD validés**

la réhabilitation des routes Bertoua -Mandjou -Ndoukayo-Garoua-Boulai (250 Km) et Ndokayo-Betaré-Oya (12km) (**262 km ; 0,5 milliard ; marché non passé à cause des ajustements budgétaires**) ;

l'aménagement de la traversée urbaine de la N3 dans la ville Douala entre le marché de fleur et le pont sur le Wouri (N3) (**7,2 km ; 0,4 milliard ; marché non passé à cause des ajustements budgétaires**) ;

la réhabilitation de la nationale N°1 Pont Sala-Sanguéré Mana (N1) (**112 km ; 0,7 milliard ; 90% EP,APS et APD disponibles, DCE examiné le 28/09/2022**) ;

la réhabilitation et de l'élargissement en 2x2 voies de la route Bamenda-Bambili (13km) (N11) (**12 km ; 0,1 milliard ; 50% Etude préliminaire disponible, APS examiné le 26/09/2022**) ;

la réhabilitation des tronçons de routes Bafoussam- Foumban (68 km) (N6) et Melong-Dschang-Bamougoum (85 Km) (R0606) (**153 km ; 0,3 milliard**) ; **marché non passé à cause des ajustements budgétaires**) ;

la réhabilitation des routes Ezezang - Sa'a (15 km) et Yaoundé-Mfou (19 km) (**34 km ; 0,1 milliard ; 40%**) ; **études en régie en cours**

la réhabilitation de la route Ngogmapubi- Boumyebel-Eseka–Lolodorf (**106 km ; 0,3 milliard ; procédure de contractualisation en cours**) ; **marché non passé à cause des ajustements budgétaires**) ;

la construction du pont sur le fleuve Mbam à Guérima sur la RD 50,tronçon Bafia-Ngoro Région du Centre, longueur 300 ml (R0129) (**300 km ; 0,6 milliard ; 75%**) ;

la construction du pont et ses accès sur le fleuve Nyong à Ekombitié au Pk 24+00 sur la route Mfou-Nkilzik-Ekombitié-Nkolnguét Région du Centre, longueur 165 ml (R0143) (**165 ml ; 0,4 milliard ; 100% Etudes Préliminaires Projet d'Ouvrage d'Art et DCE validé et disponibles**) ;

la réhabilitation du pont sur la Sanaga à Edéa (**165 ml ; 0,1 milliard ; procédure de contractualisation en cours**) ; **marché non passé à cause des ajustements budgétaires**) ;

la Construction du pont sur le Fleuve Nyong à Nkolmakia sur la R0104, tronçon Mfou-Bibey-Obout Region du Centre, 150ml (**150 ml ; 0,4 milliard ; procédure de**

contractualisation en cours) ; **marché non passé à cause des ajustements budgétaires**) ;

la construction du pont sur le fleuve Kadey à Ngoura sur la R0201, tronçon Ngoura-Yangamo, Région de l'Est, 300ml (R0201) ; **(300 ml ; 0,4 milliard ; procédure de contractualisation en cours) marché non passé à cause des ajustements budgétaires**) ;

la construction du pont sur le fleuve Sanaga à Goyoum sur la RD 30, tronçon Goyoum-Woutchaba, département du Lom et Djerem, Région de l'Est, longueur 270 ml (**270 ml ; 0,6 milliard ; 75% examen du POA en cours de finalisation en vue de sa validation**) ;

Pour ce qui est de la Gouvernance et des Réformes, l'on peut notamment citer :

l'automatisation de quatorze (**14**) postes de péage sur certaines routes bitumées du réseau routier camerounais :

Les travaux de terrassement des plateformes se poursuivent sur les sites de la N3 que sont Mbankomo, Boumnyebel, et Edéa.

Les études détaillées de conception sont en cours et devraient être soumises pour l'observation du Ministre des Travaux Publics dans un délai d'un mois soit en fin novembre au plus tard.

Les projets de décrets portant indemnisation des victimes de la mesure d'expropriations sont instruits et transmis pour la signature du Chef du Gouvernement de même qu'une autorisation de procéder aux paiements anticipés a été sollicitée à l'effet de libérer les emprises du projet à temps au vu des délais impartis.

la mise en place d'un outil automatisé pour la gestion intégrée du système d'informations statistiques et de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi ;

la recherche, la localisation et la cartographie des matériaux locaux de construction au Cameroun ;

la supervision géotechnique des prestations routière et l'élaboration des études géotechniquement dépendantes ;

la sensibilisation des populations à l'utilisation des matériaux locaux par la construction des bâtiments témoins ;

l'appui en investissement aux écoles et centres de métiers des travaux publics.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le Ministère des Travaux Publics a bénéficié au titre de l'exercice budgétaire 2022, d'une enveloppe budgétaire chiffrée à **527,065** milliards de crédits de paiements dont **468,428** milliards de budget d'investissement et **58,637** milliards de budget de fonctionnement.

Au terme de l'ordonnance N°2022/001 du 02 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022, le budget du MINTP a été ramené à **516,610** milliards de crédits de paiement. Il en résulte après cette ordonnance, une baisse de ressources du MINTP de **10,455** milliards soit une ponction de **9,455** milliards dans le BIP et **1,000** milliard dans le fonctionnement.

La répartition détaillée par nature économique se présente comme suit :

Rubriques (En milliards de FCFA)	Dotation 2022	Dotation après le collectif budgétaire	Variation
----------------------------------	---------------	--	-----------

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

			En valeur	En %
Budget Global	527,065	516,61	-10,455	-1,98%
21 Budget de Fonctionnement	58,637	57,637	-1,000	-1,71%
211- Fonds Routier	45	45	0	0,00%
212 Budget de fonctionnement hors Fonds Routier	13,637	12,637	-1,000	-7,33%
22-BIP	468,428	458,973	-9,455	-2,02%
221 FINEX	293	293	0	0,00%
222 Ressources Internes	175,428	165,973	-9,455	-5,39%
2221 Ressources transférées/délégations	12,328	12,328	0	0,00%
2222 Ressources Internes à gestion centrale	163,1	153,545	-9,555	-5,86%
22211 Fonds de Contreparties en dépenses réelles	35	34	-1,000	-2,86%
22222 Fonds de contrepartie en taxes et droits de douanes	4,5	4,2	-0,300	-6,67%
2223 Ressources internes ordinaires	63,6	59,445	-4,155	-6,53%
223 PLANUT	60	56	-4,000	-6,67%

Au 15 novembre 2022, la situation consolidée affiche un montant de **134,643** milliards de FCFA des ressources internes à gestion centrale (hors FINEX) engagées dans le BIP sur une dotation finale de **153,545** milliards de FCFA, soit un taux d'engagement de **87,69%**.

Par programme, l'exécution des ressources internes à gestion centrale se présente comme suit :

Programme 125 : Construction des routes et autres infrastructures, **94,03%** ;

Programme 126 : Réhabilitation, maintenance et entretien des routes et autres infrastructures, **88,72%** ;

Programme 127 : Réalisation des études techniques d'infrastructures, **91,26%** ;

Programme 128 : Gouvernance et appui institutionnel, **52,44%**.

Au terme du traitement des dossiers en cours (**14,909** milliards), les engagements budgétaires s'établiront à **149,552** milliards, portant ainsi le taux d'engagement à **97,40%**.

S'agissant des financements extérieurs (FINEX), d'une dotation finale de **292,97** milliards, les appels de fonds se chiffrent à **274,45** milliards, correspondant à un taux de consommation des FINEX de **93,67%**.

Le tableau ci-après donne la situation détaillée de l'exécution des ressources externes par projet :

N°	Intitulé du projet	Dotation 2022	Montant consommé/découvert au 31 août 2022 (en milliers FCFA)	Instances chez le bailleur/appel de fonds au 31 août 2022 (en milliers FCFA)	
Programme 125					
1	Conception/Réalisation de l'autoroute Yaoundé-Douala (Phase 1)			23,38	
2	Conception réalisation de l'autoroute Kribi-Lolabé		81,67	47,48	
3	Aménagement de la route Bamenda-Enugu : Construction d'un pont sur la Cross River	9,80		3,25	
4	Aménagement Entrée Est de la Ville de Douala	15,00	20,85		
5	Bitumage de la route Ebolowa-Akom II-Kribi	10,00			

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

6	Travaux de bitumage de la route Olounou-Oveng - Frontière Gabon (N17B) : Phase I Olounou - Oveng, y compris construction d'un pont sur le fleuve Kom	8,50			
7	Bitumage de la route Maroua-Bogo-Pouss : section Bogo-Pouss	8,01			
8	Aménagement de la route Kumba-Mamfe	5,33		1,93	
9	Aménagement de la route Mintom-Lele-Ntam-Mbalam	15,00	0,29	4,51	
10	Aménagement de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena	60,00	19,89	14,33	
11	Construction de la route Olama-Kribi, lot 1 : Olama-Bingambo	14,57	0,99	4,84	
12	Construction de la route Olama-Kribi, lot 2 : Bingambo-Grand Zambi	6,00	0,96		
13	Travaux de bitumage de la route Bikoula - Djoum	3,35	1,72	4,31	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

14	Construction de la Ring Road	15,00	0,06	0,94	
15	Travaux de bitumage de la route Sangmélina-Bikoula			0,31	
16	Construction du pont sur le Logone entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad)	13,00	0,88	1,92	
17	Manki-Pont de la Mappé			1,50	
18	55 Ponts métalliques : Prestations de conception, fabrication, de fourniture et d'installation des ponts en sections préfabriquées modulaires en acier par ACROW			0,18	
Sous-total Programme 125		183,56	127,31	108,88	
Programme 126					
19	Réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam-Babadjou	65,04	12,03	6,11	
20	Aménagement de la route Grand Zambi-Kribi	13,61			

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

21	Réhabilitation de la route Babadjou-Bamenda	13,00			
22	Réhabilitation de la route Maroua-Mora	1,50			
23	Réhabilitation de la route Mora-Dabanga-Kousseri				
24	Réhabilitation de la route Maroua-Moutourwa	5,00			
25	Ponts KFW	1,26		0,54	
26	Travaux de réhabilitation de la route Edéa-Kribi (N7)	5,00	19,58		
27	Travaux de réhabilitation de la route Magada – Yagoua (141 km) : Lot 1 : Magada – Guidigué (68,3 km) et Lot 2 : Guidigué – Yagoua (68,537 km)	5,00			
Sous-total Programme 2		109,41	31,61	6,65	
TOTAL ENSEMBLE		292,97	158,92	115,53	

Les difficultés structurelles exogènes qui impactent négativement la performance et, partant, l'efficacité et l'efficience, les plus marquantes sont :

le Collectif Budgétaire, objet de l'ordonnance n°2022/001 du 02 juin 2022, qui a réduit d'environ **6%** les ressources internes, déjà fortement déficitaires, aggravant ainsi la sous-couverture budgétaire des projets et créant par conséquent des disfonctionnements dans l'exécution des projets ;

les délais de paiement anormalement longs pour le règlement des décomptes (au-delà de **60** jours après les phases d'ordonnancement et de prise en charge comptable), entraînant le rallongement de la durée de réalisation des projets et retarde le démarrage effectif des prestations, avec pour corollaire l'augmentation du coût des projets et le

différemment des effets induits ;

la sous couverture budgétaire des projets, ne permettant pas aux entreprises d'atteindre leur performance ponctuelle en vue de livrer les projets dans les délais contractuels ;

les contraintes liées au Programme Economique et Financier avec le FMI qui plafonne désormais le montant des financements extérieurs à décaisser, avec comme principale conséquence, l'allongement des délais d'exécution des projets et corrélativement le différemment des effets économiques induits escomptés ;

la libération des emprises, le déplacement des réseaux et le paiement effectif des indemnités pour expropriation, constituent aujourd'hui une contrainte forte sur l'attribution du visa de maturité des projets, pourtant complètement matures au plan technique, et partant, le démarrage effectif des prestations ;

l'insécurité persistante dans les régions en crise qui ne favorise pas l'exécution normale des projets à travers notamment des difficultés à obtenir des intrants pour la production des granulats ;

la faible capacité de certaines entreprises dans la mise en œuvre des activités notamment la mauvaise définition du programme d'exécution des travaux couplée à une mauvaise organisation interne ainsi que la mauvaise organisation des travaux entre l'entreprise et ses sous-traitant ;

le dédoublement du linéaire à entretenir depuis 2010 à contrario de la baisse graduelle des ressources d'entretien routier, entraînant une dégradation de plus en plus prononcée du réseau du fait de la faiblesse des fonds alloués à l'entretien et la préservation du patrimoine routiers.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Au titre de l'exercice budgétaire 2023, le MINTP bénéficie d'une enveloppe de **528,658** milliards en Autorisations d'Engagement (AE) et **491,458** milliards de Crédits de Paiement (CP), qui sont répartis en **432,5** milliards de Budget d'Investissement et **58,958** de Budget de Fonctionnement. Suivant la nomenclature budgétaire de 2019, l'enveloppe notifiée au MINTP se décompose comme suit :

Budget d'Investissement Public : 432,5 milliards dont :

Ressources Externes : 260,6 milliards ;

Fonds de Contrepartie en Dépenses Réelles : 34,1 milliards ;

Fonds de Contrepartie en Taxes et Droits de Douanes : 4,2 milliards ;

PLANUT : 60 milliards ;

Etudes et maîtrises d'œuvre : 2 milliards ;

Transferts en Capital aux Communes : 12,869 milliards ;

Ressources Internes Ordinaires : 58,731 milliards.

Budget de Fonctionnement : 58,958 milliards à savoir :

Dépenses de Personnel : 5,759 milliards dont 5,115 milliards de salaires ;

Dépenses de Biens et Services : 8,002 milliards ;

Dépenses de transferts : 45,197 milliards dont 45 milliards de provision au titre du Fonds Routier.

Sur la base des crédits de paiement ainsi disponibles et conformément aux orientations de la Circulaire Présidentielle n°001 du 30 août 2021 relative à la préparation du budget, ainsi que des recommandations formulées tout au long des précédentes rencontres du processus de préparation du budget, l'ordre de priorité retenu pour la ventilation de l'enveloppe de base est le

suivant : **(1)** les projets devant être conduits à achèvement en 2023 (**36** projets), **(2)** les projets dont l'exécution se poursuivra en 2024 (**13** projets), **(3)** les projets déjà achevés dont les opérations financières se poursuivent (**17** projets), **(4)** les projets nouveaux instruits par le **CHEF DE L'ETAT** qui démarrent en 2022/2023 (**14** projets) ainsi que quelques projets nouveaux issus des documents stratégiques de planification du développement (**13** projets) (SND30, PDR, S2ITMM, Programme de Connectivité par la Route). :

Au terme de l'année 2023, il est notamment attendu la réception de : (i) **560,47** km de nouvelles routes bitumées dont **260,26** km dans le cadre du Volet PLANUT, (ii) **1261,01** ml d'ouvrages d'art construits, (iii) **45,30** km de routes bitumées réhabilitées, (iv) **750** ml d'ouvrages d'art réhabilités, et (v) **374,5** km de routes bitumées entretenues et **693,01** km de routes en terre entretenues. Le détail des projets à réceptionner se présente comme suit :

Travaux de construction des routes et ouvrages d'art à réceptionner : 560,47 km de routes et **1261,01** ml d'ouvrages d'art, soit :

Travaux complémentaires de la route Yoko-Lena, dont **20** km sur la route principale et **5,6** km de voirie (**25,60** km) ;

Section Nfaitock-Bachuo Akagbe de la route Kumba-Mamfe-Ekok (**46,54** km ; **76,65** milliards) ;

Lot n°1 de la route dite de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest en **03** sections de route (**52,94** km ; **22,94** milliards ; **1,63** %) ;

Mbama-Messamena et 05 km de voirie d'Abong-Mbang (**43** km ; **26,69** milliards) ;

Section Pont de la Mapé-Carrefour Mwoumban de la route Banyo-Mayo Darle-Nyamboya (**24** km, **4,99** milliards) ;

Section Edéa-Dizangue Centre de la route Edea-Dizangue-Mouanko (**14** km, **4,50** milliards) ;

Section Akonolinga-Carrefour Yil de la route Akonolinga-Endom-Obout (**23,5** km ; **4,95** milliards) ;

Section Bouam-Diang-Andom de la route Mbgaba-Mbet-Bouam (**22,23** km ; **4,75** milliards) ;

Section Carrefour Ekong-Carrefour Biyebe de la route Ekong-Bengbis (**18,3** km ; **4,93** milliards) ;

Sections Ngultang-Carrefour Mengueme Si et Carrefour Mengueme Si-Carrefour Nkahkombo de la route Ngultang-Mengueme Si-Lembe-Yezoum (**48,3** km ; **9,37** milliards) ;

Bapouh - Kozah-Basso (**12,00** km ; **0,72** milliard) ;

Nkoumadjap-Nkolfoung- Oveng et bretelle Nkoumadjap Ndeng (mission catholique) (**12,80** km ; **3,20** milliards) ;

07 projets du PLANUT à réceptionner sur un linéaire de **260,26** km, à savoir :

Awae-Esse (R0123) (**33** km **11,94** milliards) ;

Soa-Esse (R0124) (**49** km **38,4** milliards ; **55,05** %) ;

Douala-Bonepoupa (**45** km ; **32,94** milliards ; **51** %) ;

Foumban-Koupa Matapit (**54** km ; **45,63** milliards ; **28,38** %) ;

Ngaoundéré-Paro (**70** km ; **45,22** milliards) ;

Voie de Bogo y compris la construction de **120** ml de pont sur le Mayo-Doumou (**4,16** km ; **8,83** milliard) ;

Voie de contournement de la ville de Batouri (**5,10** km ; **2,65** milliards) ;

Ponts métalliques sur les rivières Mayo Taram, Mama, Bangué, Mvila, Mboro, Nlobo, Didim, Bella, Tédé et Ngoum, Mayo Ouazzang, Sesse, Edjie, Mboua, Malombé, Lobé, Kellé, Assamba, Maoua, Mfu (**1050,61** ml ; **9,15** milliards) ;

Pont et de ses accès sur le Mayo Pitchoumba au pK 11+800 sur la RP34 du tronçon de route Pana-Poli (**62,40** ml ; **2,14** milliard) ;
 Aménagement de la digue de Kom (phase 2) et construction de 06 dalots doubles sur la route Sobia-Nkolboutou (**24** ml ; **0,7** milliard) ;
 Pont de 70 ml et ses accès sur le Mayo Kalliao au Pk2+523 du tronçon Maroua-Mora (**70** ml ; **4,19** milliards) ;
 Pont sur la rivière Mungo, route régionale prioritaire tronçon Inter RN8-Mombo, Bajoh (Phase 2) (**54** ml ; **0,72** milliard) ;

Travaux de réhabilitation des routes et ouvrages d'art à réceptionner : 45,30 km de routes et 870 ml d'ouvrages d'art, soit :

Section Olembé-Nkozoa de la Pénérante Nord de Yaoundé (**3,5** km ; **3,05** milliards) ;
 Bazou- Tongo-Milombé (**41,80** km ; **3,68** milliards) ;
 Ancien pont sur le Wouri (**750** ml ; **3,2** milliards) ;
 Pont sur la Mayo Limani (**120** ml ; **1,58** milliard).

Travaux d'entretien des routes, notamment :

Ngoumou-Otele-Makak-Eseka, phase II (**83,75** km ; **0,8** milliard) ;
 Ekong-Melang-Bengbis, phase II (**61** km ; **0,5** milliard) ;
 Bafia-Biakoa-Koro-Bafia-Egona II-Ngoro-Serere (**90,48** km ; **0,3** milliard) ;
 Limite Nord-Bourrha-Mokolo-Kouyape-Kourgui et Tchevi-Frontière Nigéria (**168,18** km ; **0,7** milliard) ;
 Edéa-Dizangué-Petit Dibamba-Léproserie-Inter N3, Dibombari-Grand Souza, Dizangué-Mouanko (**110** km ; **0,5** milliard) ;
 Songmbengue-Ngambe-Bipok-Massok-Kopongo (**157,5** km ; **0,6** milliard) ;
 Dschang-Fongo-Tongo (**22,1** km ; **0,24** milliard).

Parmi les projets qui vont démarrer en 2023, on peut notamment citer la construction de 806,28 km de routes :

Voie expresse Lolabé (port de kribi)-Campo (**39** km ; **56,69** milliards) ;
 Ebolowa-Akom II-Kribi y compris voies de contournement d'Ebolowa et de Kribi (**179,28** km ; **122,38** milliards) ;
 Section Olounou-Oveng de la route Olounou-Oveng-Frontière Gabon (**70,00** km ; **71,62** milliards) ;
 Ring Road (**280** km ; **184,31** milliards) ;
 Section Bogo-Pouss de la route Maroua-Bogo-Pouss (R905) (**93** km ; **33,51** milliards) ;
 Fébadi-Béka Goto-Léwa-Likok et aménagements connexes (**145** km ; **131,16** milliards) ;

Les projets de réhabilitation à démarrer en 2023 porteront notamment sur un linéaire de 514,53 km de routes, à savoir :

Mora-Dabanga-Kousseri (**205** km ; **94,56** milliards) ;
 Magada-Guidiguis-Yagoua (**136,84** km ; **99,99** milliards) ;
 Maroua-Moutourwa y compris construction de la voie de contournement de la ville de Maroua (**43,3** km ; **31,66** milliards) ;
 Edéa - Kribi (N7) (**94,29** km ; **91,46** milliards) ;
 Boucle de la Lekie (**78,4** km ; **31,0** milliards) ;

On assistera également à la poursuite des procédures de contractualisation des phases 2 des autoroutes Yaoundé-Douala et Edéa-Kribi, en mode PPP.

Par ailleurs, afin de réduire les coûts de maintenance des anciennes chaussées des routes du réseau routier bitumé, le MINTP envisage, dans une démarche de développement durable, la poursuite de l'implémentation de la technique de retraitement/recyclage en place desdites chaussées. L'axe Mbalmayo-Sangmélina (N9) a déjà

fait l'objet d'une contractualisation à cet effet. Le procédé devra très prochainement être répliqué sur d'autres axes identifiés que sont : **Bekoko-Loum-Bafang-Bandjoun (N5)** ; **Ngaoundéré-Garoua (N1)** ; **Bertoua-Garoua-Boulai (N10)**, etc.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif majeur des politiques publiques pour l'exercice 2023 tel que défini par la Circulaire Présidentielle n°001 du 23 août 2022, porte sur la consolidation de la reprise économique et l'accélération de la transformation structurelle, tout en renforçant le caractère inclusif de la croissance, afin de replacer le pays sur le sentier de l'émergence en 2035.

Dans la mouvance de la transformation structurelle, les infrastructures et notamment routières s'illustrent comme l'un des principaux leviers de sa concrétisation. En effet, la réalisation des infrastructures favorise un dynamisme soutenu de la branche du BTP ; elle favorise également le développement des services de transport ainsi que le resserrement de certains coûts des facteurs qui obèrent la compétitivité des entreprises et l'attractivité de l'économie.

Le Ministère des Travaux Publics entend ainsi prioritairement renforcer en 2023 sa contribution à la mise en œuvre de la politique de développement économique, social et culturel de la Nation, sous-tendue par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui constitue la seconde phase de la Vision 2035. De manière spécifique, un accent sera mis sur :

- le parachèvement de la mise en service des Grands Projets de Première Génération restants, ainsi que la réhabilitation et la maintenance des infrastructures existantes ;

- la poursuite de la mise en service des projets du volet routier du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT) ;

- l'accélération de la préparation des Grands Projets de Deuxième Génération en privilégiant les financements innovants, au regard de la faiblesse actuelle de l'espace budgétaire ;

- le renforcement de la cohésion sociale et du processus de décentralisation par un accompagnement plus étroit des Magistrats Municipaux et Présidents des Conseils Régionaux dans la mise en œuvre des compétences à eux transférées ;

- la poursuite de la mise en œuvre de l'import-substitution, par la contribution à la mise en œuvre du plan de soutien à la production et la transformation des principaux produits d'importation, dans le cadre du programme de connectivité par la route et en accompagnement des priorités de développement agropastorales, industrielles et des services ;

- la poursuite du Plan Présidentiel de Reconstruction des régions affectées par les crises, en particulier celles du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord ;

- l'amélioration de la gouvernance administrative et financière dans la gestion des projets afin de mieux assumer son rôle d'Ingénieur de l'Etat pour garantir la qualité et la cohérence dans la réalisation des infrastructures dans le pays.

Sur la période 2020-2030, l'objectif à terme est de faire passer la densité du réseau bitumé pour **1 000** habitants de **0,32** en **2020** à **0,48** en **2030**, à travers la construction de **6000** km de routes bitumées, la réhabilitation de **3000** km de routes bitumées et l'entretien permanent de l'ensemble du réseau routier. Bien plus, l'implémentation de la stratégie de l'entretien durable des routes en terre donnera à garantir la circulabilité en toute saison.

Les axes prioritaires d'interventions ci-dessus énumérés visent notamment :

la mise en exploitation des premières phases des autoroutes déjà livrées, à travers l'amélioration de la fonctionnalité de l'autoroute Yaoundé-Douala et la mise en route du Projet d'Aménagement des Routes de Désenclavement de la Zone Industrielle et Portuaire de Kribi. On assistera également à la finalisation de la structuration des travaux des phases suivantes ;

l'aménagement des chaînons nationaux des corridors sous-régionaux, permettant de favoriser l'intégration régionale, la libre circulation des biens et des personnes, les échanges commerciaux intra-zone et l'optimisation des opportunités offertes par les nouveaux marchés dans la CEMAC, la CEEAC et la ZLECAF ;

la densification du réseau des routes nationales, régionales et communales dans le cadre du programme infrastructurel de connectivité par la route ;

l'aménagement des voies d'accès aux bassins de productions industrielle, agropastorale et des sites touristiques pour faciliter les échanges et l'approvisionnement des marchés aux meilleures conditions possibles, avec ses vertus pour l'emploi ;

les contournements des grandes villes, notamment Yaoundé, Douala, Edéa, Bafoussam, Garoua et Maroua ;

l'entretien et la maintenance du réseau routier existant avec le retour aux technologies innovantes.

L'atteinte de ces objectifs représente pour le Ministère des Travaux Publics un défi primordial à travers la promotion de la construction des infrastructures de qualité, viables, robustes, durables et à des coûts maîtrisés. L'ensemble des interventions sont structurées autour d'un Programme Infrastructurel de Connectivité par la Route, qui s'accompagne également des aménagements connexes afin de mieux adresser les besoins immédiats des populations lors des constructions routières.

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Au regard des missions énoncées précédemment, le cadre stratégique des programmes du MINTP s'articule autour des constructions neuves, de la réhabilitation et des études techniques.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 125

CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS	Accroître la compétitivité de l'économie	Linéaire des autoroutes et voies express construites	98,5	98,5	Rapports d'activités
02	AMENAGEMENT DES ROUTES	Augmenter le linéaire des routes bitumées	Linéaire des routes bitumées construites	281,3	543,68	Rapports d'activités
03	CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE	Eliminer les points de rupture de trafic	Mètre linéaire d'ouvrages d'art de franchissement et de traversée construits	262,4	1 275,65	Rapports d'activités
04	PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)	Densifier les infrastructures pour atténuer le recul par rapport à la vision	Linéaire des routes bitumées construites dans le cadre du PLANUT	190	352,22	Rapport d'activités
05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Superviser la construction des bâtiments et édifices publics	Pourcentage des bâtiments et édifices publics construits supervisé	50	60	Rapports d'activités
06	AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	Superviser la construction des autres équipements routiers	Nombre des autres équipements routiers construits supervisé	5	7	Rapports d'activités

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

07	ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	Superviser la construction des autres infrastructures	Pourcentage des autres infrastructures construites supervisé	50	70	Rapports d'activités
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	Taux de réalisation physique des activités du programme	70	80	Rapports d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 126

REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	Augmenter le linéaire de routes bitumées réhabilitées	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	53,9	77,22	Rapport d'activités
02	ENTRETIEN DES ROUTES	Améliorer le niveau de service du réseau routier	Linéaire de routes entretenues	3 500	3 800	Rapports d'activités
03	REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et de traversée et les points de rupture de trafic	Mettre-linéaire des ouvrages de franchissement et de traversée réhabilités	120	400	Rapport d'activités
04	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	Augmenter la durée de vie des routes	Nombre de stations de pesage en bon état de fonctionnement	33	36	Rapport d'activités
05	REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	Superviser la réhabilitation des autres équipements routiers	Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisés	10	17	Rapports d'activités
08	REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Superviser la réhabilitation des bâtiments et édifices publics	Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés	50	70	Rapport d'activités
09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	Taux de réalisation physique des activités du programme	70	80	Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 127

RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction des autoroutes et voies express	Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express menés	8	8	Rapport d'activités
02	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction routières	% des projets d'études de constructions routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	90	95	Rapports d'activités
03	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES	Améliorer la qualité des prestations d'études de réhabilitation routières	% des projets d'études de réhabilitation routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	90	95	Rapports d'activités
04	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	90	95	Rapport d'activités
05	ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES	Renforcer le dispositif permettant un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur	% des objectifs de la stratégie sectorielle atteints	80	90	Rapports d'activités
06	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS	Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés dans les délais	98	99	Rapport d'activités
07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES	Améliorer la qualité des prestations des Autres infrastructures	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	20	22	Rapports d'activités
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 127	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 127	Taux de réalisation physique des activités du programme 127	70	80	Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 128

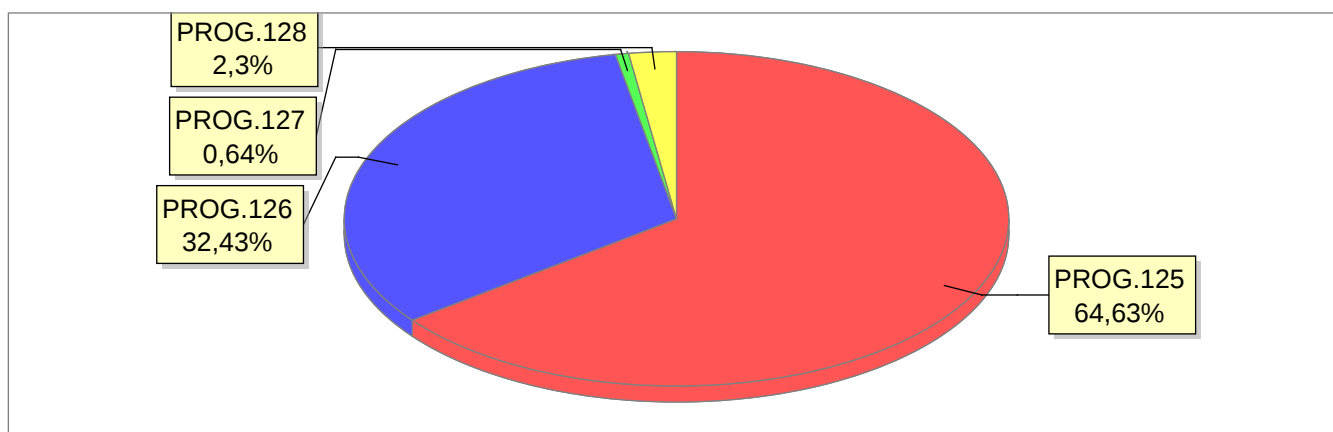
GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	Améliorer le taux de consommation des ressources	Taux d'engagement du budget d'investissement	98	99	Rapport d'activité
02	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX	Améliorer la qualité des prestations	Pourcentage des contrats routiers réceptionnés dans les délais	90	99	Rapports d'activités
04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les conditions de travail	Pourcentage de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	85	90	Rapports d'activités
06	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 128	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 128	Taux de réalisation physique des activités du programme 128	98	99	Rapport d'activité

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

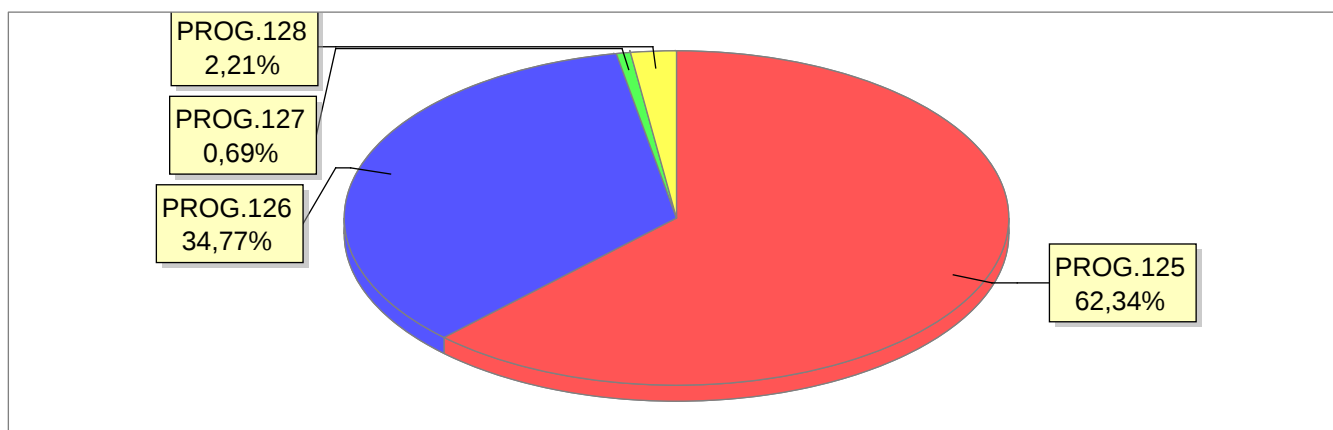
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
125	CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	1 475 808 000	1 475 808 000	340 127 769 000	304 877 769 000	341 603 577 000	306 353 577 000
126	REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	46 615 166 000	46 615 166 000	124 774 905 000	124 244 905 000	171 390 071 000	170 860 071 000
127	RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	1 671 323 000	1 671 323 000	1 700 000 000	1 700 000 000	3 371 323 000	3 371 323 000
128	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	9 195 703 000	9 195 703 000	2 977 326 000	1 677 326 000	12 173 029 000	10 873 029 000
TOTAL		58 958 000 000	58 958 000 000	469 580 000 000	432 500 000 000	528 538 000 000	491 458 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 125

CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES
INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de construction des routes et autres infrastructures s'inscrit en droite ligne avec la SND30 à travers laquelle, le Gouvernement entend porter la densité du réseau bitumé de **0,32 à 0,48** km pour 1000 habitants. De façon spécifique, il s'agira de bitumer au moins 6 000 km de routes dans la période sous revue (avec une priorité pour les 4 800 km de routes nationales encore en terre), en parachevant les projets en cours (à l'instar de la construction des routes Mengong – Sangmelima, Boucle du Dja (phase 2), Nkolessong-Nding et Nding-Mbgaba, Mbama-Messamena, Batchenga – Ntui – Yoko – Lena – Tibati, Sangmélina – Ouessou, Maroua – Mora et Mora – Dabanga – Kousseri, les projets du PLANUT, l'autoroute Yaoundé-Douala phase1 ; la construction des ponts métalliques, etc.); mais aussi en lançant une nouvelle génération de projets autoroutiers (en Partenariat Public-Privé et routiers (routes nationales, régionales et communales) en accompagnement des priorités de développement agropastorales, industrielles et des services.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Développer et moderniser les infrastructures routières et de franchissement

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Densité du réseau routier bitumé pour 1000 habitants	°°/	2021	0,37	2023	0,38

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Densité du réseau routier bitumé pour 1000 habitants	
Objectif	Développer et moderniser les infrastructures routières et de franchissement	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers	
	Direction des Routes Communales	
	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
	Direction de la Construction	
	Division des Ouvrages d'Art	
	Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
	Unité de gestion du projet PLANUT volet routier	
Unité de gestion des ponts ACROW		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	linéaire de route bitumé et population	
Unité de mesure	pour 1000 habitants(°°/)	
Mode de calcul	(linéaire de route bitumé /population)*1000	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 0,36
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 0.38
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 0,37
	Année: 2024	Valeur: 0,38
	Année: 2025	Valeur: 0,38
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction de la Construction Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier Unité de gestion des ponts ACROW	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS
- ACTION 02:** AMENAGEMENT DES ROUTES
- ACTION 03:** CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE
- ACTION 04:** PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)
- ACTION 05:** CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS
- ACTION 06:** AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS
- ACTION 07:** ACCOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES
- ACTION 08:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La mise en route du Programme 125, dédié à la Construction des Infrastructures Routières, permettra en 2023 de développer l'ossature nationale par la réalisation de grands travaux neufs d'infrastructures, avec leur conséquence sur l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale de Développement.

De manière concrète, on devra assister en 2023 à la livraison de **560,47km** de nouvelles routes bitumées et **1261,01ml** d'ouvrages d'art construits, soit :

- Travaux complémentaires de la route Yoko-Lena, dont **20 km** sur la route principale et **5,6 km** de voirie (**25,60 km**) ;
- Section Nfaitock-Bachuo Akagbe de la route Kumba-Mamfe-Ekok (**46,54 km ; 76,65 milliards**) ;
- Lot n°1 de la route dite de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest en **03** sections de route (**52,94 km ; 22,94 milliards ; 1,63 %**) ;
- Mbama-Messamena et 05 km de voirie d'Abong-Mbang (**43 km ; 26,69 milliards**) ;
-

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS

L'action d'aménagement des autoroutes et des voies express a pour but d'accroître le linéaire des autoroutes et voies express construites. Elle a visé à poursuivre les travaux d'aménagement des voies de rétablissement et de raccordement de l'autoroute Yaoundé – Douala (Phase I).

- OBJECTIF 1.** Accroître la compétitivité de l'économie

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire des autoroutes et voies express construites	km	2021	98,5	2023	98,5

ACTION 02**AMENAGEMENT DES ROUTES**

L'action d'aménagement des routes vise à augmenter le linéaire des routes bitumées sur l'étendue du territoire national. Elle se divise en trois (03) activités dont : l'aménagement des routes nationales, l'aménagement des routes régionales et l'aménagement des routes communales. Elle vise à l'achèvement la poursuite et l'achèvement des travaux des projets routiers en cours d'exécution.

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes bitumées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire des routes bitumées construites	km	2021	281,3	2023	543,68

ACTION 03**CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE**

L'action d'aménagement de construction des ouvrages de franchissement et de traversée vise à garantir la continuité du trafic routier. La mise en œuvre de cette action a pour but la réception des et la poursuite des projets à l'instar des projets de construction d'un Pont sur le Mayo Pintchoumba, Pont et ses accès sur le fleuve Nchiayang et sur le fleuve Mungo.

OBJECTIF 1. Eliminer les points de rupture de trafic

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Mètre linéaire d'ouvrages d'art de franchissement et de traversée construits	ml	2021	262,4	2023	1 275,65

ACTION 04**PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)**

Cette action vise à augmenter le linéaire et de mettre en service les routes bitumées inscrites dans le cadre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance, décidé par le Chef de l'Etat. La mise en œuvre de cette action a pour but la réception des tronçons de routes Akokan-Batouri, Bonépoupa-Yabassi, Douala-Bonépoupa et Esse-Soa.

OBJECTIF 1. Densifier les infrastructures pour atténuer le recul par rapport à la vision

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire des routes bitumées construites dans le cadre du PLANUT	km	2021	190	2023	352,22

ACTION 05**CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS**

Cette action vise à superviser les bâtiments et édifices publics construits. Elle a été mise en œuvre pour la finalisation de l'immeuble siège devant abriter les services du Ministère des Travaux Publics.

OBJECTIF 1. Superviser la construction des bâtiments et édifices publics

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage des bâtiments et édifices publics construits supervisé	%	2021	50	2023	60

ACTION 06**AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS**

Cette action vise à superviser les autres équipements routiers construits, tels que les péages et les pesages. Elle a été notamment mise en œuvre pour un suivi adéquat des opérations d'automatisation des postes de péages sur le réseau routier bitumé.

OBJECTIF 1. Superviser la construction des autres équipements routiers

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre des autres équipements routiers construits supervisé	nb	2021	5	2023	7

ACTION 07**ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES**

L'action consiste à superviser/accompagner la construction des autres infrastructures. Il s'agit principalement des infrastructures ferroviaires, des infrastructures portuaires et fluviales, des infrastructures aéroportuaires et, des infrastructures énergétiques et environnementales.

OBJECTIF 1. Superviser la construction des autres infrastructures

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage des autres infrastructures construites supervisé	%	2021	50	2023	70

ACTION 08**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125**

Cette action vise à assurer la coordination des différentes actions qui sous-tendent ce programme au travers des dialogues de concertation qui sont régulièrement organisés sous la supervision du Responsable de programme.

OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation physique des activités du programme	%	2021	70	2023	80

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire des autoroutes et voies express construites	
Objectif	Accroître la compétitivité de l'économie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets autoroutiers en cours d'exécution	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route bitumée construit ou exploitable	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 75,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 98.5
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 98,5
	Année: 2024	Valeur: 98,5
	Année: 2025	Valeur: 98,5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapports d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire des routes bitumées construites	
Objectif	Augmenter le linéaire des routes bitumées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - AMENAGEMENT DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de routes bitumées structurantes en cours d'exécution	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route bitumée construit ou exploitable	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 310,92
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 543.68
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 543,68
	Année: 2024	Valeur: 491,5
	Année: 2025	Valeur: 415,6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Mètre linéaire d'ouvrages d'art de franchissement et de traversée construits	
Objectif	Eliminer les points de rupture de trafic	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Ouvrages d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité de gestion des ponts ACROW	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Linéaire de route bitumée construit ou exploitable	
Unité de mesure	mètre linéaire(ml)	
Mode de calcul	Mètre Linéaire d'ouvrage d'art construit ou exploitable	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 83
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 1275.65
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1 275,65
	Année: 2024	Valeur: 368
	Année: 2025	Valeur: 684,8
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Ouvrages d'Art Unité de gestion des ponts ACROW	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire des routes bitumées construites dans le cadre du PLANUT	
Objectif	Densifier les infrastructures pour atténuer le recul par rapport à la vision	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - PLAN D’URGENCE TRIENNAL POUR L’ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Unité de gestion du projet PLANUT volet routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de routes bitumées en cours d’exécution	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route bitumée construit ou exploitable dans le cadre du PLANUT	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 59,14
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 352.22
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 352,22
	Année: 2024	Valeur: 306
	Année: 2025	Valeur: 430
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des bâtiments et édifices publics construits supervisé	
Objectif	Superviser la construction des bâtiments et édifices publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Construction	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de construction de batiments en cours d'exécution	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	pourcentage des bâtiments et édifices publics dont la construction a été supervisée par le MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 60
	Année: 2025	Valeur: 65
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Construction	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des autres équipements routiers construits supervisé	
Objectif	Superviser la construction des autres équipements routiers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de construction des autres infrastructures cours d'exécution	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	nombre de construction des autres équipements routiers supervisés par le MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 7
	Année: 2025	Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des autres infrastructures construites supervisé	
Objectif	Superviser la construction des autres infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	07 - ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Autres travaux d’Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de construction des autres infrastructures cours d’exécution	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage des autres infrastructures dont la construction a été supervisée par le MINTP	
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 75
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Autres travaux d’Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le PTA	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 1898	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	PTA	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS	110 000 000	110 000 000	21 000 000 000	21 000 000 000	21 110 000 000	21 110 000 000
02	AMENAGEMENT DES ROUTES	80 000 000	80 000 000	210 437 124 000	196 187 124 000	210 517 124 000	196 267 124 000
03	CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSÉE	35 000 000	35 000 000	41 007 645 000	20 007 645 000	41 042 645 000	20 042 645 000
04	PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)	0	0	60 000 000 000	60 000 000 000	60 000 000 000	60 000 000 000
05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	65 000 000	65 000 000	2 580 000 000	2 580 000 000	2 645 000 000	2 645 000 000
06	AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	0	0	400 000 000	400 000 000	400 000 000	400 000 000
07	ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	95 000 000	95 000 000	0	0	95 000 000	95 000 000
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125	1 090 808 000	1 090 808 000	4 703 000 000	4 703 000 000	5 793 808 000	5 793 808 000
TOTAL		1 475 808 000	1 475 808 000	340 127 769 000	304 877 769 000	341 603 577 000	306 353 577 000

7. PROGRAMME 126

REHABILITATION, MAINTENANCE ET
ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES
INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MICHEL INNOCENT MBEM NGOMBE

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à améliorer la qualité des infrastructures en les maintenant en bon état d'utilisation. En effet, la réalisation des objectifs sectoriels est tributaire de la qualité des infrastructures.

En ce qui concerne les routes, il s'agira à l'horizon de la stratégie d'améliorer nettement le niveau de service du réseau routier, en s'assurant que 55% du réseau routier est en bon état. Les actions de protection du patrimoine routier devront permettre : d'assurer le contrôle des charges sur l'ensemble du réseau bitumé et le respect des conditions de circulation par temps de pluie.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Restaurer et Améliorer le réseau bitumé et en terre

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire du réseau bitumé réhabilité	km	2021	1 822	2023	1 925,87

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire du réseau bitumé réhabilité	
Objectif	Restaurer et Améliorer le réseau bitumé et en terre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Réseau bitumé réhabilité	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route réhabilitée construit ou exploitable	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 1401
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 1925.87
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 1925,87
	Année: 2024	Valeur: 1899
	Année: 2025	Valeur: 2034
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES
- ACTION 02:** ENTRETIEN DES ROUTES
- ACTION 03:** REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE
- ACTION 04:** PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER
- ACTION 05:** REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS
- ACTION 08:** REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS
- ACTION 09:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES

L'action de réhabilitation, maintenance des routes dont l'objectif est d'augmenter le linéaire des routes bitumées en bon état est constituée de trois activités dont la réhabilitation des routes nationales, la réhabilitation des routes régionales et, la réhabilitation des routes communales.

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire de routes bitumées réhabilitées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de routes bitumées réhabilitées	km	2021	53,9	2023	77,22

ACTION 02

ENTRETIEN DES ROUTES

L'entretien des routes a pour but d'améliorer le niveau de service des routes bitumées. Ses activités portent sur l'entretien des routes sur le réseau des routes nationales, l'entretien des routes sur le réseau des routes régionales et, l'entretien des routes sur le réseau des routes communales.

OBJECTIF 1. Améliorer le niveau de service du réseau routier

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de routes entretenues	km	2021	3 500	2023	3 800

ACTION 03**REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE**

L'action d'aménagement de construction des ouvrages de franchissement et de traversé vise à garantir la continuité du trafic routier.

OBJECTIF 1. Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et de traversée et les points de rupture de trafic

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Mettre-linéaire des ouvrages de franchissement et de traversée réhabilités	ml	2021	120	2023	400

ACTION 04**PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER**

L'action protection du patrimoine et de l'environnement routier a pour but d'augmenter la durée de vie des routes en maintenant l'équipement de protection routière en bon état de fonctionnement, notamment en ce qui concerne les stations de pesage.

OBJECTIF 1. Augmenter la durée de vie des routes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de stations de pesage en bon état de fonctionnement	nb	2021	33	2023	36

ACTION 05**REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS**

Cette action vise à superviser la réhabilitation des autres équipements routiers, tels que les péages et les pesages. Elle a été notamment mise en œuvre pour un suivi adéquat des travaux de maintenances des autres équipements routiers.

OBJECTIF 1. Superviser la réhabilitation des autres équipements routiers

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé	nb	2021	10	2023	17

ACTION 08**REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS**

L'action consiste à superviser/accompagner la construction des bâtiments et édifices publics.

OBJECTIF 1. Superviser la réhabilitation des bâtiments et édifices publics

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisé	%	2021	50	2023	70

ACTION 09
COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126

L'action coordination et pilotage du programme a pour but de rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme. Le responsable du Programme à travers des dialogues de gestions mensuelles anime la vie du programme à l'effet de faire le suivi physico financier des projets inscrits dans son portefeuille. Ce programme permet aussi de participer à l'élaboration des documents de suivi.

OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation physique des activités du programme	%	2021	70	2023	80

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	
Objectif	Augmenter le linéaire de routes bitumées réhabilitées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	routes bitumées réhabilitées	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route entretenu	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 65
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 77.22
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 77,22
	Année: 2024	Valeur: 77.2
	Année: 2025	Valeur: 134.6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes entretenues	
Objectif	Améliorer le niveau de service du réseau routier	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - ENTRETIEN DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Routes Communales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	routes en terre réhabilitées	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Mètre Linéaire des ouvrages d'art et de franchissement et de traversée réhabilitée	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 2,447.43
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 3800.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 3,800
	Année: 2024	Valeur: 3,800
	Année: 2025	Valeur: 4,100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction des Routes Communales	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Mettre-linéaire des ouvrages de franchissement et de traversée réhabilités	
Objectif	Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et de traversée et les points de rupture de trafic	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Ouvrages d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité de gestion des ponts ACROW	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets d’Ouvrages d’ Art en cours de construction	
Unité de mesure	mètre linéaire(ml)	
Mode de calcul	Linéaire de route réhabilitée en bon état	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 372,2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 400.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 400
	Année: 2024	Valeur: 400
	Année: 2025	Valeur: 750
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Ouvrages d'Art Unité de gestion des ponts ACROW	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de stations de pesage en bon état de fonctionnement	
Objectif	Augmenter la durée de vie des routes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	stations de pesage en bon état	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de stations de pesage en bon état	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 28
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 36.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 36
	Année: 2024	Valeur: 36
	Année: 2025	Valeur: 38
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé	
Objectif	Superviser la réhabilitation des autres équipements routiers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Autres infrastructures	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé par le MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 17.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 17
	Année: 2024	Valeur: 17
	Année: 2025	Valeur: 19
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activité	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des autres infrastructures réhabilitées supervisé	
Objectif	Superviser la réhabilitation des autres infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - ACCOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA REHABILITATION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Autres travaux d’Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Autres infrastructures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage des autres infrastructures réhabilitées supervisé par le MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Autres travaux d’Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisé	
Objectif	Superviser la réhabilitation des bâtiments et édifices publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Construction	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Bâtiments et autres infrastructures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés par le MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Construction	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification et de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Planification	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le PTA	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Planification	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	15 000 000	15 000 000	121 581 412 000	121 201 412 000	121 596 412 000	121 216 412 000
02	ENTRETIEN DES ROUTES	39 500 000 000	39 500 000 000	490 000 000	490 000 000	39 990 000 000	39 990 000 000
03	REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	77 000 000	77 000 000	2 503 493 000	2 353 493 000	2 580 493 000	2 430 493 000
04	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	3 088 000 000	3 088 000 000	0	0	3 088 000 000	3 088 000 000
05	REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	2 515 000 000	2 515 000 000	0	0	2 515 000 000	2 515 000 000
08	REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	15 000 000	15 000 000	200 000 000	200 000 000	215 000 000	215 000 000
09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126	1 405 166 000	1 405 166 000	0	0	1 405 166 000	1 405 166 000
TOTAL		46 615 166 000	46 615 166 000	124 774 905 000	124 244 905 000	171 390 071 000	170 860 071 000

8. PROGRAMME 127

RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES
D'INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif visé est d'améliorer la qualité des études techniques, la capacité et la qualité de production du secteur de la construction, du point de vue de l'ingénierie, en renforçant notamment la maîtrise d'œuvre de la construction des infrastructures.

Ce programme s'occupe de la conduite des études techniques (maturation) et la maîtrise d'œuvre (contrôle) des infrastructures routières, énergétiques, ferroviaires, aéroportuaires, portuaires et fluviales.

En matière de construction, le MINTP est sur le plan national reconnu comme étant l'unique ingénieur de l'Etat. Il a donc une mission de maîtrise d'œuvre des constructions publiques et privées. La mise en œuvre satisfaisante desdites missions permettra à notre pays de disposer des infrastructures de qualité, à moindre coût et adaptées à la demande économique. En termes de stratégie d'attaque, il est question de rendre mature :

- les projets autoroutiers ;
- les grands projets routiers et ouvrages d'art ;
- la construction d'un réseau ferroviaire.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des études réalisées dans les délais et respectant l'itinéraire technique	%	2021	80	2023	80

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des études réalisées dans les délais et respectant l’itinéraire technique	
Objectif	Améliorer la qualité des études en vue d’optimiser le coût et la qualité des travaux d’infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Etudes Techniques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Etudes	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des études réalisées dans les délais et respectant l’itinéraire technique	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 70
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS
- ACTION 02:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES
- ACTION 03:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES
- ACTION 04:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 05:** ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES
- ACTION 06:** ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS
- ACTION 07:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES
- ACTION 08:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 127

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Ce programme s'occupe de la conduite des études techniques (maturation) et la maîtrise d'œuvre (contrôle) des infrastructures routières, énergétiques, ferroviaires, aéroportuaires, portuaires et fluviales.

En matière de construction, le MINTP est sur le plan national reconnu comme étant l'unique ingénieur de l'Etat. Il a donc une mission de maîtrise d'œuvre des constructions publiques et privées. La mise en œuvre satisfaisante desdites missions permettra à notre pays de disposer des infrastructures de qualité, à moindre coût et adaptées à la demande économique. En termes de stratégie d'attaque, il est question de rendre mature :

- les projets autoroutiers ;
- les grands projets routiers et ouvrages d'art ;
- la construction d'un réseau ferroviaire.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS

Les études et maîtrise d'œuvre techniques des autoroutes et voies express consiste à mettre en place et suivre les prestations de maîtrise d'œuvre des autoroutes et des voies express. Cette action est constituée de l'activité études et maîtrise d'œuvre techniques des autoroutes et, l'activité études et maîtrise d'œuvre techniques des voies express.

Cette action permettra de finaliser : **(i)** l'étude préliminaire en vue de la construction de l'autoroute Yaoundé-Ndjamena (**1800** km) ; et de poursuivre la finalisation des études en vue de la construction de la deuxième phase de l'autoroute Yaoundé-Douala (du pk 60 à Douala pk 196) et Kribi-Edéa (**136** km) et la liaison autoroutière entre l'autoroute Yaoundé-Douala et la

Ville de Bafoussam (**270 km**).

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations d'études de construction des autoroutes et voies express

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express menés	nb	2021	8	2023	8

ACTION 02

ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES

L'action de réalisation des études de construction des routes a pour but d'améliorer la qualité des prestations en vue du bitumage des routes. Elle permettra d'achever les études techniques en vue de la construction de la route Melong-Bangem-Tombel-Nguti (**193 km**) et de la route Garoua-Gashiga-Demsa (**38 km**) ; et la poursuite pour 2024 des études non achevées.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations d'études de construction routières

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 % des projets d'études de constructions routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2021	90	2023	95

ACTION 03

ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES

L'action de réalisation des études de réhabilitation des routes a pour but d'améliorer la qualité des prestations en vue de la réhabilitation des routes. Cette action a permis de réaliser les études en vue du redressement des virages sur la route Ayos-Bonis et Renforcement du tronçon Yaoundé-Ayos (**315 km**), de la réhabilitation de la nationale n°1 Pont Sala-Sanguéré Mana (**112 km**) et de l'élargissement en 2x2 voies de la route Bamenda-Bambili (**13 km**).

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations d'études de réhabilitation routières

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 % des projets d'études de réhabilitation routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2021	90	2023	95

ACTION 04**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART**

L'action de réalisation des études techniques de construction des ouvrages de franchissement et de traversé vise à garantir la continuité du trafic routier.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2021	90	2023	95

ACTION 05**ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES**

L'action d'acquisitions stratégiques et de réalisation des études prospectives a pour but de renforcer le dispositif de pilotage pour un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur des infrastructures.

OBJECTIF 1. Renforcer le dispositif permettant un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des objectifs de la stratégie sectorielle atteint	%	2021	80	2023	90

ACTION 06**ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS**

L'action de réalisation des études de construction/réhabilitation de bâtiments et des édifices publics vise à améliorer la qualité des bâtiments et édifices publics construits/réhabilités.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés dans les délais	%	2021	98	2023	99

ACTION 07**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES**

L'action de réalisation des études de construction/réhabilitation des autres infrastructures vise à améliorer la qualité des infrastructures ferroviaires, portuaires fluviales, aéroportuaires et énergétiques construites/réhabilitées.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations des Autres infrastructures

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	nb	2021	20	2023	22

ACTION 08

COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 127

L'action coordination et pilotage du programme a pour but de rationaliser et harmoniser lamise en œuvre des activités du programme. Le responsable du Programme à travers des dialogues de gestions mensuelles anime la vie du programme à l'effet de faire le suivi physico financier des projets inscrits dans son portefeuille. Ce programme permet aussi de participer à l'élaboration des documents de suivi.

OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 127

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation physique des activités du programme 127	%	2021	70	2023	80

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express menés	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction des autoroutes et voies express	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'autoroutes	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express réalisées	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 8
	Année: 2024	Valeur: 8
	Année: 2025	Valeur: 8
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études de constructions routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction routières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'études de réhabilitation routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets d'études de constructions routières réalisé	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études de réhabilitation routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études de réhabilitation routières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'études de réhabilitation routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets d'études de réhabilitations routières réalisé dans les délais	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'études d'ouvrages d'art	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des objectifs de la stratégie sectorielle atteint	
Objectif	Renforcer le dispositif permettant un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs assignés au MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	bâtiments publics	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 99
	Année: 2024	Valeur: 99
	Année: 2025	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations des Autres infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	07 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Autres infrastructures	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 16
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 22.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 22
	Année: 2024	Valeur: 22
	Année: 2025	Valeur: 22
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme 127	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 127	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 127	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Etudes Techniques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures Division d'Appui aux Etudes Techniques Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le Plan de Travail Annuel	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS	20 000 000	20 000 000	200 000 000	200 000 000	220 000 000	220 000 000
02	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES	0	0	700 000 000	700 000 000	700 000 000	700 000 000
03	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES	15 000 000	15 000 000	200 000 000	200 000 000	215 000 000	215 000 000
04	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	15 000 000	15 000 000	200 000 000	200 000 000	215 000 000	215 000 000
05	ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES	299 000 000	299 000 000	200 000 000	200 000 000	499 000 000	499 000 000
06	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS	45 000 000	45 000 000	0	0	45 000 000	45 000 000
07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES	45 000 000	45 000 000	200 000 000	200 000 000	245 000 000	245 000 000
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 127	1 232 323 000	1 232 323 000	0	0	1 232 323 000	1 232 323 000
TOTAL		1 671 323 000	1 671 323 000	1 700 000 000	1 700 000 000	3 371 323 000	3 371 323 000

9. PROGRAMME 128

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

URBAIN NOEL F EBANG MVE

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il s'agit d'un programme transversal, qui embrasse l'essentiel des préoccupations transversales concourant à la mise en œuvre efficiente des programmes opérationnels. L'objectif visé est la poursuite et l'intensification des réformes visant la gouvernance du secteur, le secteur privé, les ressources humaines et le management du sous-secteur.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Optimiser les prestations réalisées

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétaires	%	2021	99	2023	99

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétaires	
Objectif	Optimiser les prestations réalisées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Budget	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux de réalisation des activités budgétaires	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 97
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 99
	Année: 2024	Valeur: 99
	Année: 2025	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION
- ACTION 02:** AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 06:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 128

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Des actions stratégiques déterminantes ont été formulées à travers des études qui ont été réalisées au lendemain de l'adoption de la stratégie du MINTP. Dans ce cadre, il est envisagé la poursuite et l'intensification des réformes en cours qui portent notamment sur :

- le renforcement du système de planification et de programmation à la mise en place d'un outil automatisé de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation, ainsi que l'acquisition des données de trafic sur le réseau routier national ;
- l'intensification des contrôles de conformité et de la qualité des travaux ;
- le renforcement de l'offre du matériel de Génie-civil dans le but de pallier à son insuffisance pour la réalisation des prestations à l'entreprise ou en régie partielle ;
- la catégorisation des entreprises et des Bureaux d'Études Techniques et la prise en compte de celle-ci dans le code des marchés publics en cours de révision ;
- la poursuite des conventions avec les organismes sous-tutelles dans le cadre de la recherche, la localisation, la cartographie et l'utilisation des matériaux locaux de construction ;
- l'appui au institution de formation et la création des nouveaux Centres des Métiers des Travaux Publics ;

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

Le renforcement du système de planification et de programmation vise à optimiser la mise en œuvre des interventions en rapport avec les objectifs stratégiques de développement et tenant compte des contraintes de l'espace budgétaire.

OBJECTIF 1. Améliorer le taux de consommation des ressources

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'engagement du budget d'investissement	%	2021	98	2023	99

ACTION 02**AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX**

L'amélioration de la gestion des affaires publiques et de la qualité des travaux vise à améliorer la collaboration avec les partenaires privés, les organismes sous-tutelles et les populations bénéficiaires dans la mise en service des infrastructures routières de qualité.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage des contrats routiers réceptionnés dans les délais	%	2021	90	2023	99

ACTION 04**RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Le renforcement des ressources humaines vise à améliorer la productivité du capital humain.

OBJECTIF 1. Améliorer les conditions de travail

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	%	2021	85	2023	90

ACTION 06**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 128**

L'action coordination et pilotage du programme a pour but de rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme. Le responsable du Programme à travers des dialogues de gestions mensuelles anime la vie du programme à l'effet de faire le suivi physico financier des projets inscrits dans son portefeuille. Ce programme permet aussi de participer à l'élaboration des documents de suivi.

OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 128

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation physique des activités du programme 128	%	2022	98	2023	99

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'engagement du budget d'investissement	
Objectif	Améliorer le taux de consommation des ressources	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Engagements	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(BIP engagé)/(BIP voté)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 96
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 99
	Année: 2024	Valeur: 99
	Année: 2025	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des contrats routiers réceptionnés dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	02 - AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général du MINTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Contrats Direction des Affaires Générales Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	contrats routiers réceptionnés dans les délais	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de contrats réceptionnés dans les délais)/(Nombre total de contrats)	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 99
	Année: 2024	Valeur: 95
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Ecart entre offre et demande en engins de génie civil	
Objectif	Accroître la performance des entreprises et BET du secteur du BTP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	03 - DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR PRIVÉ DU BTP	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Parc National de Matériel de Génie Civil	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Engins de génie civil	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	((offre -demande)/la demande) (engins de Génie Civil)	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: -15
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: -8.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: -8
	Année: 2024	Valeur: -8
	Année: 2025	Valeur: -6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	
Objectif	Améliorer les conditions de travail	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Formation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(nombre des cadres affectés dans les projets d' exécution/nombre total de cadres)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 75
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
	Année: 2025	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale Cellule de la Formation	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	
Objectif	Augmenter le taux d'exécution physiques des programmes opérationnel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	05 - AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme 128	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme 128	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	06 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 128	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le PTA	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 98
	Année: 2024	Valeur: 99
	Année: 2025	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	65 000 000	65 000 000	1 700 000 000	400 000 000	1 765 000 000	465 000 000
02	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX	65 000 000	65 000 000	802 326 000	802 326 000	867 326 000	867 326 000
04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	2 615 000 000	2 615 000 000	475 000 000	475 000 000	3 090 000 000	3 090 000 000
06	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 128	6 450 703 000	6 450 703 000	0	0	6 450 703 000	6 450 703 000
TOTAL		9 195 703 000	9 195 703 000	2 977 326 000	1 677 326 000	12 173 029 000	10 873 029 000